

PROJET INDIVIDUEL : RÉAMÉNAGEMENT DE LA POINTE DE MERQUEL



À QUIMLAC, COMMUNE DE MESQUER (44)

PROJET INDIVIDUEL :

RÉAMÉNAGEMENT DE LA POINTE DE MERQUEL À QUIMLAC, COMMUNE DE MESQUER (44)

AVERTISSEMENT

- ➔ Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- ➔ Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- ➔ Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes m'ayant permis de proposer ce projet. En premier lieu, mes remerciements se tournent vers mon enseignant tuteur, Mr PHILIPPE, qui m'a accompagné à travers les premiers oraux pour discuter des enjeux du projet en répondant à mes questions et en en posant d'autres, me permettant d'avancer.

Je tiens ensuite à remercier Mr BOULAY qui était également présent le 26 Mars, jour de l'oral de mi-parcours et qui a aidé Mr PHILIPPE à redéfinir les grands axes de travail et de recherches pour les cinq semaines libérées du 12 Avril au 20 Mai 2013.

Mes remerciements se tournent également vers Mr Philippe ROHOU, chargé en urbanisme au sein de la commune de Mesquer, qui m'a aimablement accueilli dans son bureau plusieurs fois tout au long du projet, qui me l'a proposé, qui m'a fourni des documents et plans me permettant d'avancer dans mes recherches et qui m'a enfin orienté vers les bonnes personnes avec qui discuter. Parmi ces personnes, Mike NEWMAYER, dirigeant de l'entreprise SKOL AR MOR et Thomas ESTEVES, ex-employé de cette entreprise, que je remercie pour leur accueil chaleureux et le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer.

Enfin, je tiens à remercier mes parents pour leurs précieux conseils, ainsi que leur ami et poète corse Philippe FORCIOLI, avec le chemin de la poésie qu'il a réalisé dans l'Aude, inspirant ainsi mon projet.



SOMMAIRE :

AVERTISSEMENT	3
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE :	5
INTRODUCTION	7
I) PRESENTATION ET ENJEUX DE LA COMMUNE.....	8
1.1) Localisation de la commune.....	8
1.2) Présentation de la commune et de ses villages principaux.....	9
1.3) Démographie de la commune de Mesquer	10
1.3.1) Une commune vieillissante	10
1.3.2) Une commune touristique	12
II) PRESENTATION DU SITE	14
2.1) Les Espaces naturels.....	16
2.1.1) Les Plages et le sentier côtier naturel	16
2.1.2) Un espace en bordure de zone Natura 2000 et d'une ZNIEFF	20
2.1.3) Les points de vue.....	23
2.2) Le Bâti	26
2.2.1) Le mouillage et la digue	26
2.2.2) Le capital culturel et historique	28
2.2.3) Les autres usages de la pointe	30
2.3) Les aménagements préexistants	32
2.3.1) Le chemin côtier le long du traict de Merquel	33
2.3.2) L'espace au niveau du mouillage	34
2.3.3) La valorisation du site et de la nature	35

III) LES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS	38
3.1) La préservation du site	38
3.1.1) Création d'un sentier en poésie	38
3.1.2) La suppression de l'accès aux voitures.....	42
3.2) Création d'un pôle multifonctionnel au niveau de l'ancienne colonie de vacances .	46
3.2.1) Une « halte » pour les promeneurs	46
3.2.2) Des activités liées aux métiers de la mer et aux traditions marines	52
3.2.3) La Maison du Gardien et le parking	59
3.3) Les aménagements annexes et la continuité Est-Ouest sur la pointe	62
3.3.1) La question du « P'tit Caboulot »	62
3.3.2) Les chemins côtiers de la partie Ouest de la pointe	66
CONCLUSION.....	70
BIBLIOGRAPHIE	71
ANNEXES	72
Poèmes de René-Guy Cadou :.....	72
Terre natale	72
Dérive	73
L'air bleu	74
Marée montante	74
Saisons du Cœur	75
Hélène ou le règne végétal.....	75
Chanson de la mort violente	76
Automne.....	78

INTRODUCTION

En 1^{ère} année du cycle ingénieur du Département Aménagement de l'école Polytech à Tours nous est proposé un projet individuel de cinq semaines, visant à aménager une zone de la taille de notre choix, dans l'endroit que nous souhaitons et de la manière la plus intéressante et réfléchie qui soit. Il s'agit du principal moment de liberté de la formation nous permettant d'exprimer notre motivation pour l'aménagement.

L'idée d'aménager la pointe de Merquel à Quimiac m'a été proposée par Philippe ROHOU, la personne chargée en urbanisme au sein de la commune de Mesquer, en Loire-Atlantique. Ce projet fait partie des deux projets futurs de la commune actuellement envisageables, avec le réaménagement de la place centrale de Mesquer. Le premier de ces deux projets a retenu mon attention pour plusieurs raisons : premièrement, la question du réaménagement de cette pointe se pose, car il s'agit d'un des « lieux phares » de Quimiac et de la commune de Mesquer, au sens propre comme au sens figuré : elle est en partie située en zone Natura 2000 et abrite entre autres un phare à l'extrémité de la pointe, la plage de Sorlock qui compte parmi les plages les plus touristiques de la commune, le mouillage de Merquel accueillant 200 bateaux, une petite chapelle, un blockhaus ou encore le bar « le P'tit Caboulot ». De plus, la variété des enjeux - d'ordres culturels, touristiques, historiques, sociologiques, techniques avec la gestion des flux et du transit ou encore des aspects « marins » de ce lieu - en fait un projet riche et varié. Enfin, je connais particulièrement bien cet endroit car Quimiac est le village dans lequel je passe mes vacances depuis ma plus tendre enfance. J'ai fréquenté à maintes reprises la pointe de Merquel pour chacun des exemples de fonctions qu'elle apporte : je suis souvent allé sur la plage de Sorlock et au « P'tit Caboulot », je suis allé pêcher au niveau du mouillage de Merquel, je suis allé visiter le Blockhaus et la Chapelle et enfin, le phare au bout de cette pointe constitue une extrémité de la zone de navigation de mon club de voile : je connais donc bien cet endroit et je l'utilise fréquemment.

L'objectif pour moi est donc de trouver une solution d'aménagement permettant à cet endroit de réaliser toutes ces fonctions de la manière la plus pratique possible et satisfaisant tous ses usagers, à savoir les usagers du mouillage, les pêcheurs, les touristes (à la fois pour la plage et pour la chapelle ou le blockhaus) ou encore les usagers du bar local. Afin de trouver les meilleures solutions possibles, nous verrons d'abord sommairement comment se présente la commune et quels sont ses enjeux. Ensuite, nous décrypterons plus particulièrement la pointe et la zone que j'ai choisi de réaménager, en voyant quels sont ses enjeux ainsi que les aménagements préexistants. Enfin, nous verrons quelles solutions peuvent être proposées pour atteindre les objectifs visés, à savoir une pleine appropriation du site par ses usagers tout en préservant ses atouts naturels et culturels.

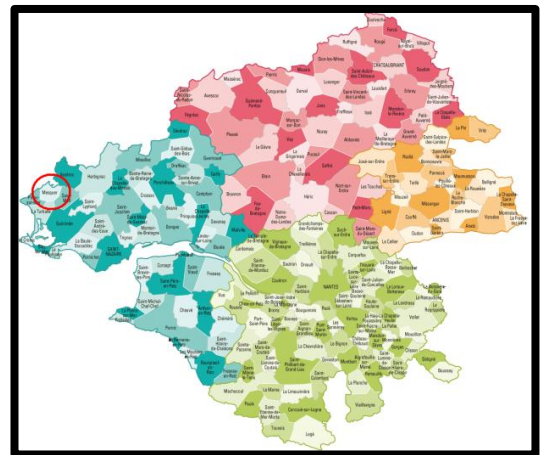
I) Présentation et enjeux de la commune

1.1) Localisation de la commune

La commune de Mesquer est située dans la Région Pays-de-la-Loire, tout au bout de la Loire-Atlantique au niveau de la Presqu'île de Guérande. Elle est située en bordure de la Bretagne comme le montre la carte numéro 2 ci-dessous :



Carte 1 : Localisation de la Loire-Atlantique.
Source : Google Images



Carte 2 : Localisation de la commune de Mesquer au sein de la Loire-Atlantique
Source : Google Images

Il s'agit d'une commune littorale dont les plages attirent les touristes estivaux des communes limitrophes, qui sont Assérac au Nord-Est, Saint-Molf à l'Est, La Turballe au Sud-Ouest et Piriac à l'Ouest ; mais également de nombreux touristes venus de la Région Nantaise et de Saint-Nazaire ainsi que du Bassin Parisien.

1.2) Présentation de la commune et de ses villages principaux

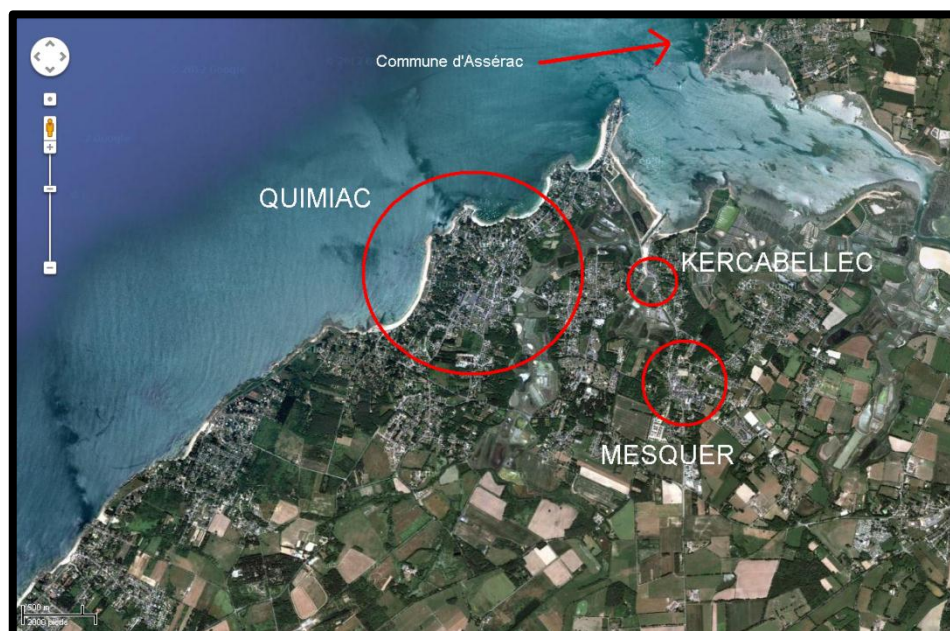
D'un point de vue historique, il est intéressant de noter que cette commune a été occupée dès l'époque de l'Antiquité romaine, à cause du sel qu'on y trouvait. Les marais salants ont été convoités et exploités tout au long de son histoire et le sont toujours aujourd'hui. Le type de l'habitat est d'influence bretonne, avec les maisons de pêcheurs entre autres. On retrouve également des maisons édifiées par les célèbres « Cap-Horniers », riches propriétaires ayant fait fortune aux Amériques autour du XIX^{ème} siècle.



Photo 1 : L'importance de la pêche, ici au niveau du village de Kercabellec.

Source : Google Images

Aujourd'hui, la commune comprend trois villages principaux (voir Carte 3) : on retrouve premièrement Mesquer, centre administratif et siège historique de la paroisse avec la Mairie et la plus ancienne église entre autres. Ensuite, Kercabellec est également un lieu historique d'où partaient les bateaux de sel. L'économie de la commune repose d'ailleurs toujours sur le sel et la pêche, mais également sur le tourisme estival. Enfin, Quimiac est un petit port de pêcheurs en bordure de l'Atlantique, correspondant au principal pôle touristique de la commune : cette station balnéaire s'est développée majoritairement dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Il est intéressant également de noter que cette commune est proche du Parc Régional de la Brière, le deuxième plus grand Parc Naturel en France après celui de la Camargue.



Carte 3 : Localisation des principaux villages de la commune

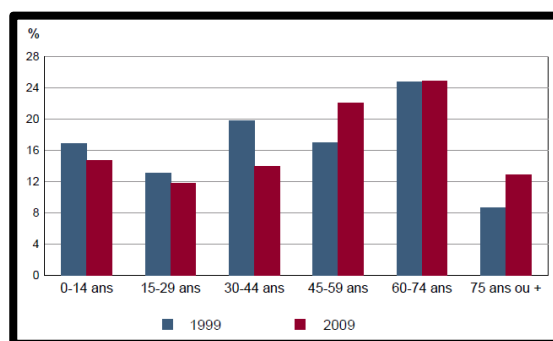
Source : Google Maps

1.3) Démographie de la commune de Mesquer

En termes de démographie, la commune recensait 1710 habitants en 2009, ce qui correspond à une augmentation de 16 % par rapport à 1999 : le rythme de croissance entre 1999 et 2006 s'élève à + 2.29 % / an (source : P.A.D.D. de la commune de Mesquer). A plus grande échelle, la ville est globalement en légère décroissance, le maximum de la population ayant été atteint en 1866 avec 1920 habitants. Sa densité est de 102,3 habitants par km², pour une superficie de 16,7 km² au total. Cependant, la commune connaît une explosion urbaine considérable en période estivale, avec un pic durant les mois de juillet et d'août. A cette période de l'année, la population rajeunit énormément.

1.3.1) Une commune vieillissante

Les chiffres de l'INSEE nous montrent que la population est globalement vieillissante, sans compter les mois de Juillet et d'août qui faussent les statistiques : on voit sur le Graphique 1 qu'en 10 ans, les tranches d'âge inférieures à 44 ans ont toutes diminué tandis que les classes d'âge supérieures à 45 ans ont toutes augmenté en pourcentage.



Graphique 1 : Les tranches d'âge en 1999 et en 2009
Source : INSEE

Le tableau 1 nous apprend quant à lui que si ces dernières années la commune connaît une variation annuelle de la population positive, cela n'est pas dû au solde naturel mais au solde apparent des entrées / sorties, le taux de natalité étant constamment légèrement inférieur au taux de mortalité depuis 45 ans, ce qui confirme cette idée de commune vieillissante.

Tableau 1 : Variation de la population de 1968 à 2009
Source : INSEE

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,1	+2,4	+1,7	+0,8	+1,5
- due au solde naturel en %	-0,4	-0,2	-0,2	-0,3	-0,2
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,4	+2,6	+1,9	+1,1	+1,7
Taux de natalité en ‰	11,8	11,5	11,7	9,4	9,3
Taux de mortalité en ‰	16,1	13,3	13,5	12,6	11,0

Enfin, du tableau 2 nous retiendrons l'augmentation du nombre de retraités ou préretraités qui n'est pas négligeable ces quinze dernières années. En revanche, ce taux atteignant 18,2 % en 2009 reste inférieur à la moyenne nationale qui est d'environ 25 %...

	2009	1999
Ensemble	997	857
Actifs en %	65,7	64,5
dont :		
actifs ayant un emploi en %	58,5	54,1
chômeurs en %	7,2	10,0
Inactifs en %	34,3	35,5
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,8	9,9
retraités ou préretraités en %	18,2	12,5
autres inactifs en %	9,3	13,1

Tableau 2 : Répartition de la population communale entre actifs et inactifs

Source : INSEE

Cependant, malgré le fait que les chiffres montrent la commune de Mesquer comme une commune vieillissante, une école est censée ouvrir ses portes autour de 2015, ce qui pourrait inverser la tendance.

1.3.2) Une commune touristique

Depuis que le tourisme autour du littoral existe, la commune de Mesquer et en particulier Quimiac et ses plages attirent des touristes des communes avoisinantes mais aussi comme nous l'avons vu de la Région Nantaise et du Bassin Parisien et la population communale se différencie en deux grandes périodes : l'été, autour de Juillet et Août ainsi que les autres vacances (Pâques et Noël principalement) et l'année, correspondant à tous les autres mois de l'année. L'été, la population croît et rajeunit fortement, tandis que le reste de l'année, la commune apparaît moins « débordante de vie »... Un autre moment où la population change est la fin de semaine (le samedi et dimanche), où l'on retrouve des gens possédant une maison de vacances dans la commune et habitant dans la Région et ses alentours qui viennent pour deux jours. Sur le tableau 3, on peut voir que depuis 1968, le nombre de résidences principales a été multiplié par 2,5 environ tandis que les résidences secondaires et logements occasionnels ont plus que triplé, représentant ainsi plus de 68 % de tous les logements en 2009, ce qui fait de Mesquer une commune largement touristique. De plus, cette commune apparaît assez prisée, avec une diminution du nombre de logements vacants qui se fait en parallèle avec une grande augmentation du nombre de logements depuis 1968 toujours.

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Ensemble	1 021	1 331	1 669	1 937	2 420	2 686
Résidences principales	331	365	460	526	629	791
Résidences secondaires et logements occasionnels	612	929	1 181	1 214	1 744	1 841
Logements vacants	78	37	28	197	47	54

Tableau 3 : Evolution du nombre de logements par catégorie

Source : INSEE

De plus, le tableau 4 montre que plus de la moitié des logements principaux possèdent 5 pièces ou plus, tandis que le tableau 5 illustre la prédominance des maisons par rapport aux appartements. Ces deux idées donnent à penser qu'il est agréable de vivre dans la commune et qu'elle attire du monde, notamment en période de vacances.

	2009	%	1999	%
Ensemble	791	100,0	629	100,0
1 pièce	9	1,1	15	2,4
2 pièces	46	5,8	44	7,0
3 pièces	123	15,5	126	20,0
4 pièces	208	26,3	162	25,8
5 pièces ou plus	406	51,3	282	44,8

Tableau 4 : Résidences principales selon le nombre de pièces

Source : INSEE

	2009	%	1999	%
Ensemble	2 686	100,0	2 420	100,0
Résidences principales	791	29,5	629	26,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 841	68,5	1 744	72,1
Logements vacants	54	2,0	47	1,9
Maisons	2 483	92,4	2 280	94,2
Appartements	200	7,4	123	5,1

Tableau 5 : Catégories et type de logements

Source : INSEE

Les enjeux de la commune sont désormais doubles : comment satisfaire à la fois les deux types de populations ? Comment rendre cette commune plus agréable et « vivante » pour ses habitants à l'année, tout en étant capable de satisfaire le potentiel de touristes occasionnels, notamment estivaux ?

II) Présentation du site



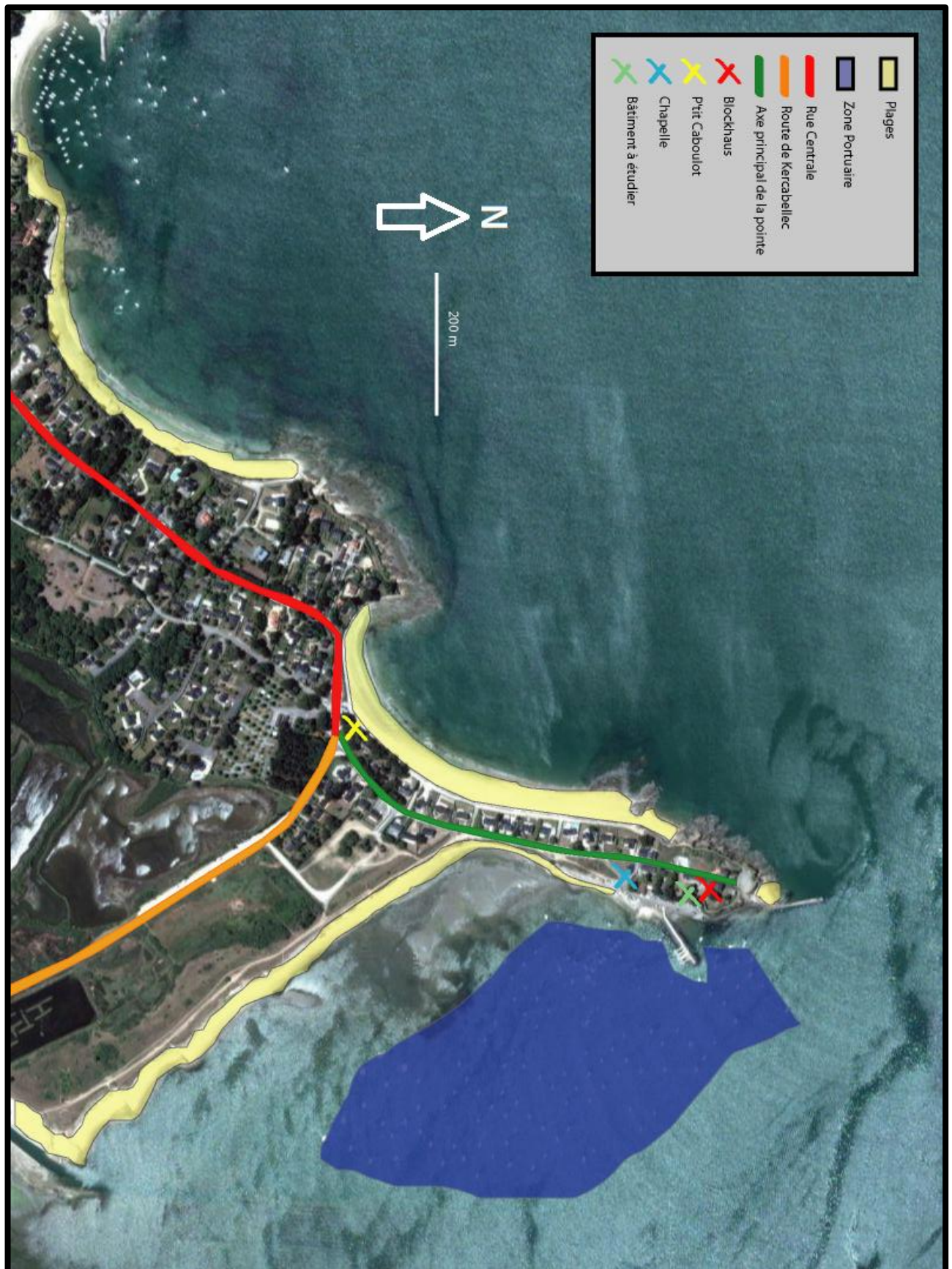
Carte 4 : La Pointe de Merquel

Source : Google Maps

La zone qu'il m'a été proposé de réaménager est située tout au Nord de la commune de Mesquer. Il s'agit d'une presqu'île d'environ 500 mètres de long sur 100 mètres de large. Elle est le terrain de nombreux enjeux que la carte 5 résume globalement :

Elle est située au carrefour entre la rue Centrale - grand axe de passage de Quimiac - et la route de Kercabellec, qui mène à Mesquer et dessert donc les trois principaux pôles de la commune. Un arrêt de bus est d'ailleurs situé au niveau de ce carrefour et peut amener des populations venant des villes situées entre La Baule et Quimiac, La Baule étant située à une demi-heure environ en bus, au sud de Quimiac. De plus, la pointe abrite plusieurs plages, qui rassemblent de nombreux touristes l'été majoritairement. A l'Est de la presqu'île, on retrouve un mouillage accueillant 200 bateaux de Quimiac et de Kercabellec. D'un point de vue culturel et historique, on retrouve plusieurs bâtiments intéressants : premièrement, le bar « le P'tit Caboulot » fait partie des deux seuls bars de Quimiac et est donc un lieu important d'échanges et de rencontres en particulier chez les jeunes l'été. On retrouve également un blockhaus, faisant partie du Mur de l'Atlantique édifié durant la Seconde Guerre Mondiale, ainsi qu'une petite Chapelle ayant été restaurée suite aux bombardements de cette même guerre. Enfin, nous porterons notre attention sur le bâtiment d'une ancienne colonie de vacances qui existe depuis le début de l'aménagement de la presqu'île et qui est largement susceptible d'être racheté et utilisé par la commune.

NB : pour voir par la suite où se situent les différents bâtiments étudiés, se référer à la carte 5 ci-après.



Carte 5 : Présentation du site
Source : Production Personnelle à partir de Google Maps

2.1) Les Espaces naturels

2.1.1) Les Plages et le sentier côtier naturel

Cette presqu'île comprend trois plages qui constituent un enjeu majeur de la commune : la principale d'entre elles est celle de Sorlock. Il s'agit de la deuxième plage la plus attractive de toute la commune après celle de Lanséria qui est située plus au Sud (voir le Mouillage de Lanséria sur la carte 7). Sorlock est située sur la côte Ouest de la pointe. La seconde plage est celle dite de la pointe, située au Nord et qui est bien plus restreinte en taille. Elle est située face au phare désignant l'entrée du mouillage de Merquel. La dernière plage est le Traict de Merquel, situé sur la partie Est de la presqu'île. Cette longue plage a l'avantage d'être abritée du vent mais elle s'apparente plus à un grand espace vaseux à marée basse tant l'estran est important en surface. Cet espace, correspondant à un biotope spécifique car il est à la fois adapté aux conditions maritimes et aériennes. Il est très réputé pour la pêche à pied mais moins pour des activités telles que la baignade...



Carte 6 : Les plages de la presqu'île
Source : Google Maps

Voici quelques photos personnelles des trois plages :

a) La plage de Sorlock



b) La Pointe



c) Le Traict de Merquel



Au bout de la presqu'île, entre la plage de la Pointe et la plage de Sorlock, un petit sentier côtier n'ayant pas été aménagé existe. Il est constitué d'un chemin de terre et n'est doté d'aucune protection. Il a l'avantage d'avoir été laissé à l'état naturel et permet donc à ses utilisateurs de profiter encore mieux de la beauté du site, mais comme on peut le voir en particulier sur la première des photos personnelles suivantes, les piétons peuvent tomber assez facilement sur le socle granitique (et donc dangereux) de la presqu'île et se blesser gravement. Il arrive réellement que des gens tombent de ce chemin, même si cela reste rare... Si la commune souhaitait réaliser des aménagements à cet endroit et inciter les gens à utiliser ce chemin, il faudrait le sécuriser tout particulièrement en posant des barrières entre autres ce qui ferait perdre énormément de charme à l'endroit...



Sur les quatre photos suivantes, on peut voir la vue permise par l'authenticité de ce chemin ainsi qu'un petit passage bétonné qui ne met pas en valeur l'aspect naturel dont nous venons de parler et qui pourrait par conséquent être revu (dernière photo).



2.1.2) Un espace en bordure de zone Natura 2000 et d'une ZNIEFF

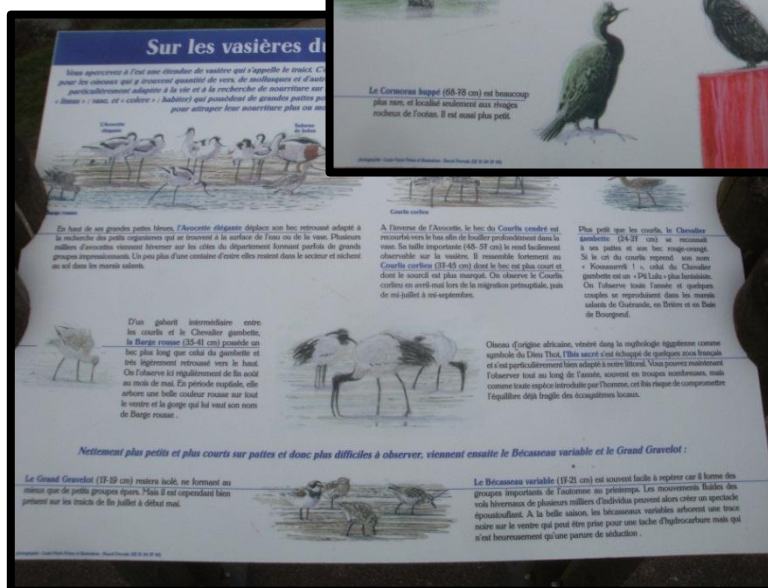
Comme le montre la carte 7 sur la page suivante, une zone Natura 2000 empiète sur la pointe. On démarque la directive habitat de la directive oiseaux, sachant que la zone correspondant à la directive habitat est entièrement recouverte par la zone correspondant à la directive oiseaux. Cette dernière vise à protéger en particulier certains oiseaux marins, parmi lesquels on retrouve les Gravelots, une espèce protégée d'échassier migrateur. La zone Natura 2000 concernant leur nidification est fermée pendant tout le printemps pour leur permettre de se reproduire puis est de nouveau ouverte aux piétons le reste de l'année. De même, d'autres espèces locales sont protégées, comme le grand cormoran, le huîtrier pie ou encore l'avocette (voir photos 2 et 3) :



Un Gravelot

Source : Site Officiel de la Mairie de Mesquer-Quimiac

Photo 2 et 3 : les espèces d'oiseaux locales recensées
Source : Photographies personnelles



L'action de Natura 2000 porte sur diverses zones sensibles dans la commune, ainsi que sur les plages, avec le ramassage des déchets et la gestion des algues. Elle porte également beaucoup sur la sensibilisation des usagers, comme le fait de tenir les chiens en laisse dans les marais salants ou la prévention des impacts de l'usage de phytosanitaires...



Carte 7 : Les Zones Natura 2000 autour de la pointe
Source : Géoportail

De plus, des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) existent aussi autour de la pointe, mais n'empiètent que partiellement dessus. Comme on peut le voir sur les cartes 8 et 9, elles recouvrent approximativement la même zone que la zone Natura 2000 au niveau de la pointe. On note une ZNIEFF de type I, abritant donc des espèces rares ou menacées comme le Gravelot et des habitats d'intérêt pour le fonctionnement écologique local. Une ZNIEFF de type II existe également ici, visant à préserver la cohérence écologique et paysagère.

Concernant notre zone d'étude, la ZNIEFF de type I ne touche que la plage du côté Est de la pointe (le traict de Merquel), le mouillage de Merquel et la digue donc si l'on propose des aménagements dans ces endroits, ils ne devront pas nuire aux espèces protégées et à leur habitat. En revanche, la ZNIEFF de type II et la zone Natura 2000 empiètent quelque peu dans les terres entre Kercabellec et Quimiac (voir zones en vert-clair sur la carte 7). Certaines parties de ces zones sont susceptibles d'être revues dans le projet, les aménagements proposés devront donc être toujours proposés en fonction de ces contraintes, avec éventuellement des actions de prévention.



Carte 8 : ZNIEFF de type I (en vert foncé)
Source : Géoportail



Carte 9 : ZNIEFF de type II (en vert clair)
Source : Géoportail

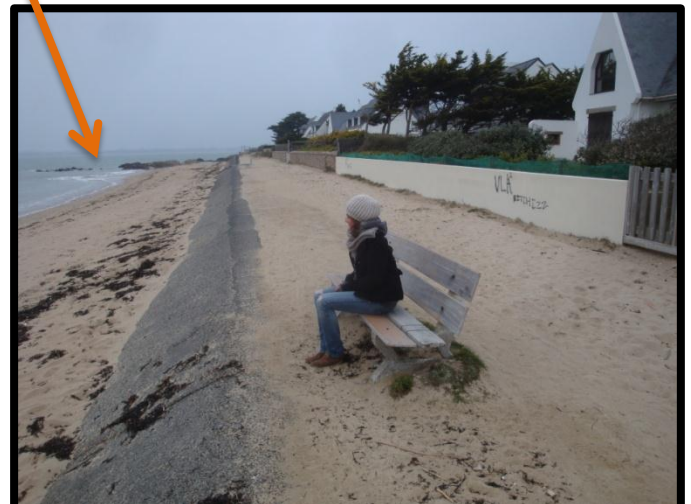
On peut remarquer que la ZNIEFF de type I est entièrement recouverte par la ZNIEFF de type II, c'est donc tout particulièrement l'intersection entre notre zone d'étude et le zonage de la carte 9 (en vert clair) qu'il faudra porter notre attention en terme de respect environnemental.

2.1.3) Les points de vue

Comme nous l'avons vu, ce site possède de nombreux atouts naturels, offrant de grandes plages ainsi qu'une diversité faunistique et floristique que l'on tente de protéger avec la mise en place d'une zone Natura 2000 aux alentours. Un autre avantage naturel de ce site est la beauté des points de vue qui s'y trouvent, entre la mer à l'Est, au Nord et à l'Ouest et les espaces verts restants.

L'association des Amis du Site est composée de représentants parmi les citoyens de la commune et tente, avec des hommes politiques locaux de préserver cette pointe en son état d'origine, ainsi que les points de vue dont nous venons de parler. L'action la plus notable de l'association a eu lieu au moment de sa création dans les années 70, lorsqu'un promoteur immobilier avait obtenu un permis de construire pour plus de 300 logements répartis dans des immeubles de 6 étages, ainsi qu'une marina, un hôtel et des commerces. En s'élevant massivement contre cette opération, les acteurs locaux ont pu préserver la pointe et seules des maisons type R+1 ou R+2 au maximum ont été construites.

L'enjeu de la pointe est donc de conserver ces points de vue, d'en faire profiter au mieux possible les gens qui la fréquenteront mais de garder cet aspect naturel prépondérant et essentiel. Ces quelques points de vue ont pu être mis en valeur grâce à la disposition de bancs, systématiquement face à la mer. Les deux pages suivantes sont des photos personnelles (malheureusement prises un jour nuageux) mais montrant cependant la plupart de ces bancs, la vision panoramique qu'ils offrent et leur emplacement.





2.2) Le Bâti

2.2.1) Le mouillage et la digue

Parmi les enjeux importants, on retrouve le mouillage des quelques 200 bateaux dont les usagers habitent (ou ont une maison secondaire) à Kercabellec, à Mesquer ou dans la partie Nord de Quimiac. On retrouve deux autres petits mouillages à Quimiac, ce qui fait que celui de Merquel – qui est le plus importants des trois - n'est pas saturé. Les deux autres mouillages sont le Toul-Ru au niveau du club de voile légèrement plus au Sud-Ouest et le mouillage de Lanséria pour les quimiacaïs encore plus au Sud-Ouest (voir carte 10).



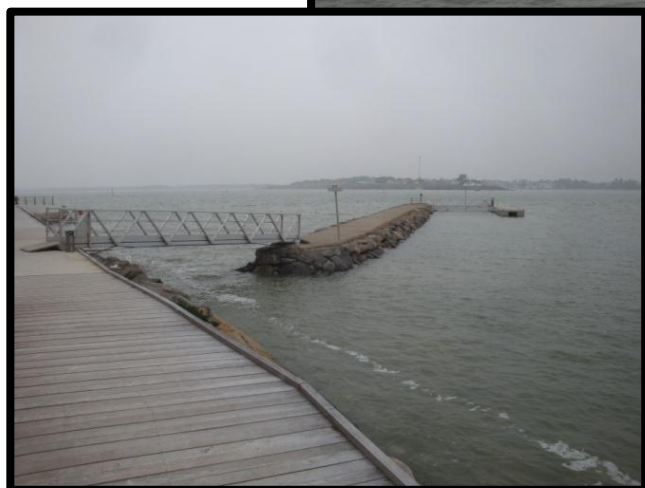
Carte 10 : Les trois mouillages présents sur la commune
Source : Google Maps

Le mouillage de Merquel a beau être le plus important de la commune, il ne rivalise pas avec le port de Piriac (la commune voisine) dont la capacité est de 820 places à flot et ce sur ponton. Non seulement la capacité du mouillage de Merquel est restreinte mais ses usagers sont quelques pêcheurs locaux et des particuliers ne sortant leurs bateaux que très occasionnellement pour la plupart. En outre, la taille des bateaux est relativement faible. Enfin, le fait d'avoir mis en place des pontons à Piriac est un atout augmentant la facilité d'utilisation par rapport aux simples bouées ancrées que l'on retrouve ici, mais pour un mouillage de cette taille et surtout en zone naturelle protégée, les bouées ancrées apparaissent comme parfaitement adéquates.

Ces trois caractéristiques (capacité restreinte, utilisation des bouées, faible taille des bateaux) vont dans le sens de l'appropriation la plus respectueuse et naturelle, donc la moins « urbaine » qui soit de la presqu'île.

Il existe deux digues situées tout au bout de la presqu'île. Sur la principale, située tout au bout de la pointe et donc au niveau du point le plus au Nord de la commune siège le phare annonçant l'entrée tribord (du côté droit) du mouillage. Elle modère également la force des vagues, creusées par le vent majoritairement d'Ouest et abrite donc les bateaux situés à l'Est de la pointe. La seconde digue, plus petite sert de ponton pour aller rejoindre les bouées, mais aucune navette n'est encore proposée à l'heure actuelle pour aller rejoindre les bateaux. Certains quimiacaïs aiment aller pêcher au niveau des digues ou même s'y jeter à l'eau, mais pour des raisons de sécurité, à défaut de l'interdire totalement, il apparaît inenvisageable de la part de la Mairie de proposer un aménagement sur les digues incitant les gens à se déplacer dessus...

Ci-dessous nous pouvons voir quelques photos (toujours personnelles et sous un ciel nuageux) du mouillage ainsi que des deux digues et du phare situé à l'extrémité de la principale d'entre elles.



2.2.2) Le capital culturel et historique

Concernant le capital culturel et historique, plusieurs bâtiments peuvent retenir notre attention. Pour ce qui est de l'histoire, le blockhaus (photo 4) érigé pendant la seconde guerre mondiale a été sauvegardé et mis en valeur par la commune. De même, la petite chapelle (photos 5 et 6), reconstruite après la Guerre a été restaurée et est utilisée pour des expositions de peintures et d'œuvres d'art occasionnellement. Ces deux bâtiments doivent être sauvegardés et leur accès mis en valeur.



Photo 4 : Le Blockhaus

Source : photographie personnelle

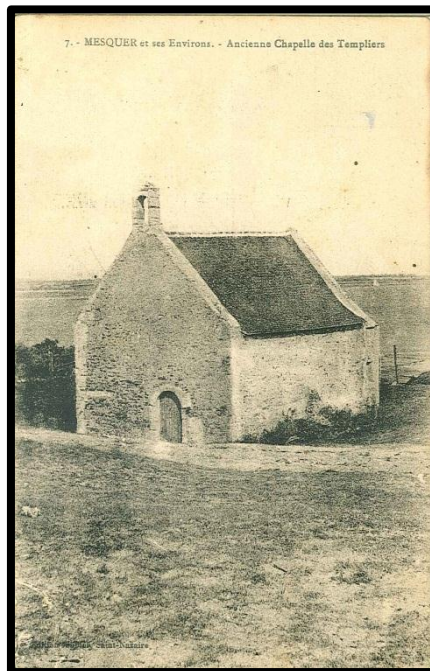


Photo 5 : La Chapelle à l'origine

Source : Carte Postale d'époque, fournie par Mr Philippe ROHOU



Photo 6 : La Chapelle aujourd'hui

Source : photographie personnelle



Le bar « le P'tit Caboulot » (Photo 7) est un lieu important d'échanges interculturels : en effet, il propose très fréquemment des concerts de Jazz entre Juillet et Août et attire de nombreux touristes de tous âges en étant le plus ancien des deux seuls bars de Quimiac et en proposant des pizzas ou encore des moules-frites le midi comme le soir. Un arrêt de bus du réseau « Lila » dessert cette zone depuis La Baule (voir photo 11).

Photo 7 : Le "Ptit Caboulot"

Source : photographie personnelle

Actuellement, le P'tit Caboulot fonctionne à merveille et est un endroit très prisé l'été mais quelques aménagements peuvent être à envisager, notamment au niveau de la sécurité de l'accès de la terrasse à la plage (Photos 8 et 9), de la mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et de l'insalubrité des toilettes dépendantes (Photos 10 et 11).



Photos 8 et 9 : Accès de la terrasse du bar à la plage

Source : photographies personnelle



Photos 10 et 11 : les toilettes publiques dépendantes du "P'tit Caboulot"

Source : photographies personnelles

2.2.3) Les autres usages de la pointe

Parmi les autres usages de la pointe, on retrouve toute une rangée d'habitations datant des années 70 (photos 12 et 13). On en dénombre une quinzaine, situées entre la plage de Sorlock à l'Ouest et l'axe principal de la pointe, la Route de Merquel. Ces maisons sont pour la plupart des maisons secondaires. Elles possèdent toutes des jardins et sont séparées par des limites de propriété classiques ou parfois par des chemins permettant d'accéder à la plage comme le montre la photo 14 :

Photos 12 et 13 : Deux des maisons le long de la Route de Merquel
Source : Photographies personnelles



Photo 14 : Chemin d'accès entre la route et la plage
Source : Photographie personnelle



Avant les maisons existait déjà un bâtiment au bout de la pointe (Photo 15). Ce dernier a servi de colonie de vacances ainsi que de lieu officiant pour les classes de mer depuis les années 1920. Tout au long de son histoire, la « Maison de Merquel » a accueilli des milliers d'enfants qui aiment retourner sur les pas de leur enfance, ce qui fait d'eux une partie des utilisateurs « nostalgiques » de la pointe. L'ancienne colonie fait l'objet de nombreuses convoitises. Toute la pointe étant située en zone de préemption urbaine, le bâtiment est largement susceptible d'être racheté par la commune, ainsi que la maison du gardien située en face (Photo 16) et le parking rattaché (Photo 17). Ces trois éléments seront des points importants du réaménagement de la pointe que nous verrons dans la partie III.



Photo 15 : la « Maison de Merquel » avant l'implantation des maisons individuelles

Source : Carte Postale d'époque, fournie par Mr Philippe ROHOU



Photos 16 (à gauche) : la maison du gardien à l'origine

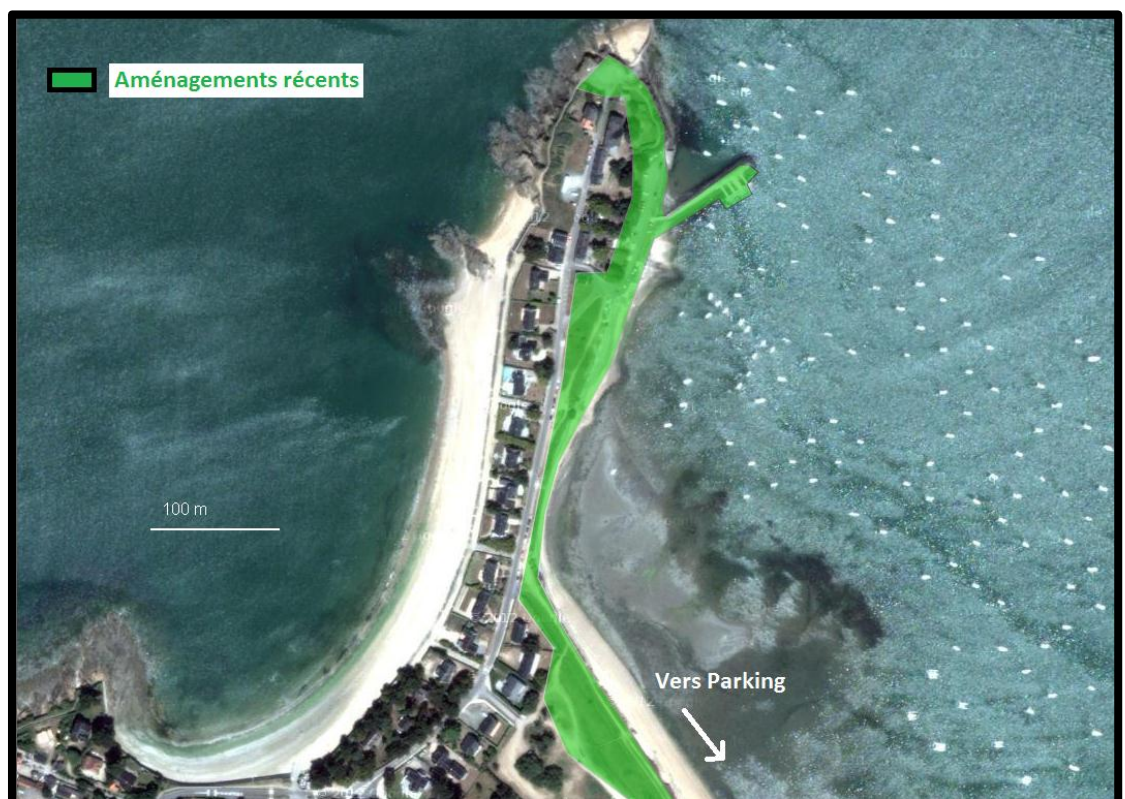
Source : Carte Postale d'époque, fournie par Mr Philippe ROHOU

Photos 17 (à droite) : le parking
Source : Photographie personnelle



2.3) Les aménagements préexistants

Des aménagements ont déjà été réalisés sur la pointe ces dernières années. Ils sont globalement tous réalisés sur la partie située à l'Est de la chaussée, qui est relativement plus « publique » que la partie à l'Ouest de la chaussée. En effet, la partie Est comprend le mouillage, un long chemin piétonnier menant à un grand parking plus au Sud (pouvant d'ailleurs accueillir 200 véhicules) puis à Kercabellec, ainsi que quelques espaces prévus pour ranger les bateaux ou accueillir du public (Voir photos personnelles ci-après). La partie Ouest comprend elle les maisons particulières que nous avons vues, un petit chemin côtier puis la plage. Ces deux derniers éléments, bien que très utilisés n'ont pas été aménagés dernièrement. La carte 11 montre donc ces zones réaménagées dernièrement et qui n'auront pas à l'être (ou presque) dans le projet. Un autre enjeu des aménagements à prévoir est une continuité Est-Ouest de la pointe, ce qui sera abordé dans la partie III.



Carte 11 : les aménagements préexistants
Source : Réalisation personnelle à partir de Google Maps

2.3.1) Le chemin côtier le long du traict de Merquel

Tout le long du traict de Merquel (donc du côté Est de la presqu'île), un chemin côtier a déjà été aménagé. Ce dernier part environ du port de Kercabellec et va jusqu'au mouillage de Merquel, et ce en longeant la côte. Ce chemin est très prisé pour des petites ballades à pied ou à vélo, ainsi que pour les usagers de la plage venant en voiture et s'étant garés dans le parking plus au Sud. Les aménagements qui ont été réalisés par la Mairie sont assez simples mais suffisent à répondre aux enjeux voulus, qui sont la protection de la faune et de la flore ainsi que la conservation d'un cadre sympathique et chaleureux. Pour ce faire, la commune a mis en place des barrières en châtaignier et un platelage en acacia, incitant les usagers à se déplacer dessus et permettant à la verdure de se régénérer autour (voir photos 18 à 22). Ce chemin est très utilisé par les nombreux randonneurs qui sillonnent la commune, et ce non seulement en été mais aussi pendant les autres vacances et pendant les week-ends.



Photos 18, 19 et 20 : le platelage le long du Traict de Merquel
Source : Photographies personnelles



Photos 21 et 22 : la barrière en bois le long du chemin côtier
Source : Photographies personnelles

2.3.2) L'espace au niveau du mouillage

Le mouillage est, comme nous l'avons vu précédemment relativement bien adapté aux besoins de ses utilisateurs. Sa zone d'accès a été revue récemment et propose plusieurs points qui sont très appréciés par ses utilisateurs. Parmi ces points on retrouve quelques nouveaux bancs (photos 23 et 24), un charmant petit escalier en acacia (comme le platelage, voir photo 25) permettant d'accéder au bout de la pointe, un espace pour ranger les bateaux (photo 26) ou encore une ancienne ancre (photo 27). L'utilisation du bois pour le mobilier urbain (les bancs et l'escalier) additionnée à des références à l'aspect marin comme l'espace prévu pour le rangement des bateaux ainsi que l'ancre participent donc largement à l'identité de la pointe.



Photos 23 et 24 : les nouveaux bancs
Source : Photographies personnelles



Photo 25 : l'escalier de bois
Source : Photographie personnelle



Photo 26 : espace prévu pour le rangement des bateaux
Source : Photographie personnelle



Photo 27 : une référence maritime : l'ancre
Source : Photographie personnelle



2.3.3) La valorisation du site et de la nature

Etant située en partie en zone Natura 2000, la presqu'île a bénéficié de petits aménagements valorisant la protection de la faune et de la flore locales, et faisant mémoire des traditions historiques locales. Pour ce faire, deux petites tables ont été mises en place au bout de la pointe, au niveau du blockhaus. La première de ces tables, face à l'Océan Atlantique, présente l'île Dumet, une petite île au large de Quimiac appartenant au conservatoire du littoral depuis 1990 et dont la position stratégique lui a valu plusieurs envahissements tout au long de son histoire. Cette histoire est donc racontée sur la première des deux tables (voir photos 28 et 29). La seconde table, orientée vers la baie intérieure et les marais salants présente quant-à-elle l'exploitation de la Brière au travers du temps avec la pêche et la récolte du sel.



Photos 28 et 29 : table présentant l'île Dumet
Source : Photographie personnelle



En ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la commune a eu la bonne idée d'équiper le blockhaus d'un escalier en bois afin de rendre son toit accessible et de disposer quatre panneaux également en bois en haut du blockhaus. Ces panneaux permettent d'informer les visiteurs des espèces protégées (majoritairement des oiseaux) : l'avantage de cette idée a été de pouvoir non seulement conserver le blockhaus en son état mais même de l'utiliser en tant que petit promontoire pour observer les oiseaux et diffuser le message protecteur de la biodiversité prôné par Natura 2000, ainsi que l'histoire du site. Sur les photos personnelles suivantes, on peut voir comment se présentent ces panneaux, avec ici le recensement de plusieurs espèces locales comme nous l'avons vu dans la partie 2.1) sur les espaces naturels :



Tous ces premiers aménagements ont donc eu un impact intéressant sur la pointe et nous pouvons en retenir deux idées principales : tout d'abord, la préservation du milieu a été largement prise en compte, pour la protection de la faune et de la flore mais aussi tout simplement de la beauté du site. Cela se remarque aux tables et aux tablettes situées au niveau du blockhaus, ainsi qu'aux platelages et aux références historiques maritimes comme l'ancre. Rien n'a été laissé au hasard et hormis peut-être la fougue de constructions datant de la fin des trente glorieuses - à savoir la rangée de maisons datant des années 70 - la commune a tenté de préserver au mieux l'aspect naturel de la pointe.

Le deuxième aspect intéressant et qui devra également être retenu pour le projet d'aménagement est l'utilisation massive du bois : en effet, que ce soit pour les barrières, les nouveaux bancs, le platelage, les tablettes ou l'escalier, le bois est omniprésent.

Ces deux idées devront faire largement partie des propositions d'aménagements afin de créer une ambiance et une continuité dans le projet tout en essayant de répondre aux enjeux qu'il suppose, à savoir la satisfaction d'une double population : la population communale plutôt vieillissante et les touristes et usagers saisonniers. Essayer d'intégrer ces deux notions à chacun des éléments proposés par le projet lui donnera une certaine cohérence.

Enfin, parmi les grandes lignes du projet qui ont pu être éclairées par cette présentation détaillée de la pointe et qui n'ont pas été énoncées parmi les enjeux principaux en début de partie se démarque la continuité Est-Ouest de la pointe. On portera également une grande attention sur le bâtiment de l'ancienne colonie de vacances et sur les déplacements effectués sur la pointe. Quels sont ces déplacements et que veut-on en faire ?

III) Les propositions d'aménagements

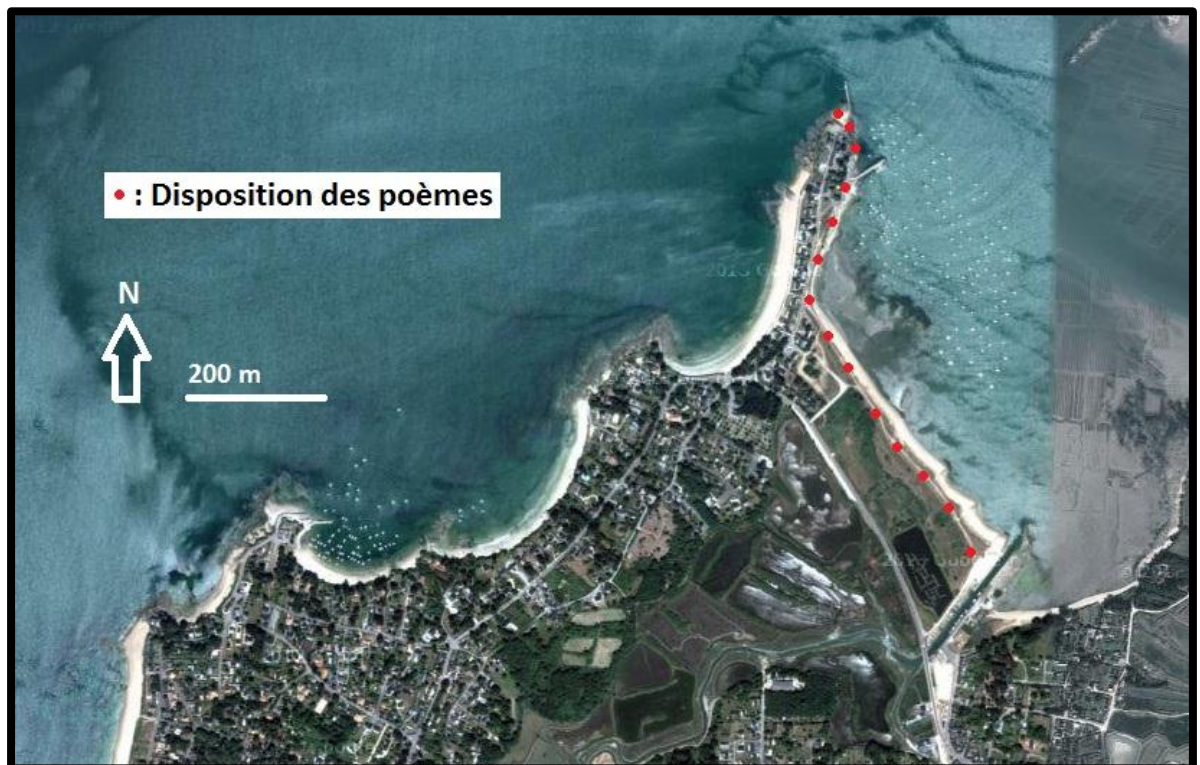
3.1) La préservation du site

3.1.1) Création d'un sentier en poésie

Dans le cadre de la protection de la nature, la première proposition d'aménagement que j'envisage serait la création d'un petit chemin de randonnée, partant du port de Kercabellec et allant jusqu'au bout de la pointe en longeant la côte. Ce chemin, d'une longueur d'environ 800 m (ce qui correspondrait à une dizaine de minutes à pied à raison de 5 km / h) serait réservé exclusivement aux modes de transport doux, à savoir les piétons et les cyclistes. Matériellement, le tracé de ce chemin existe déjà, avec les platelages que nous avons cités précédemment et des sentiers pédestres préexistants entre Kercabellec et Quimiac. L'idée serait d'ajouter à ce chemin un balisage indiquant le bout de la pointe de Merquel et de poser des panneaux en bois sur lesquels on pourrait lire certains poèmes de René-Guy Cadou, dont l'épouse, Hélène Cadou, était institutrice à Mesquer. Son nom a d'ailleurs été donné à cette école par la suite.

Ce « sentier en poésie » rendrait hommage au poète qui vécut dans la région et les utilisateurs pourraient prendre le temps d'admirer les lieux en lisant ses poèmes. Le concept de chemin de la poésie existe déjà, par exemple, le poète et chanteur Philippe Forcioli en a réalisé un tout à fait original dans l'Aude, où il chante des poèmes qu'il a composés auprès des randonneurs sur les sentiers... Cette idée est toutefois légèrement différente de celle du chemin en hommage à René-Guy Cadou, puisque ce dernier, étant décédé, ne pourrait bien évidemment pas déclamer ses poèmes mais la disposition judicieuse des panneaux permettrait de faire profiter les promeneurs de son œuvre en lui rendant hommage et de leur faire prendre le temps d'apprécier le paysage. Sur la carte 12, on peut voir une ébauche de la disposition de 14 panneaux le long de ce chemin, ce qui permet de mieux le situer visuellement (voir page suivante). Tous ces points, situés le long de la côte, bénéficieraient des points de vue aperçus dans la partie sur la présentation du site, au niveau des espaces naturels.

Le chemin débiterait donc au niveau du Port de Kercabellec et s'achèverait au bout de la pointe, en la longeant par la partie Est. Pour plusieurs raisons, j'ai adopté le parti pris de ne pas continuer les poèmes après le bout de la pointe en continuant de longer la côte par l'Ouest et/ou en revenant au point de départ. Premièrement, il me paraît plus logique de situer un début et une fin dans ce chemin, ce qui pourrait symboliser le déroulé de la vie de l'auteur. De plus, la pointe, que l'on peut nommer « Finistère » apparaît comme l'arrivée évidente d'un périple, cette pointe étant d'ailleurs le point le plus au Nord de la commune, donc une sorte d'extrémité, de « fin ». Enfin, disposer d'autres poèmes sur les chemins côtiers de la partie Ouest qui n'ont pas encore été aménagés revient à inciter les marcheurs à fréquenter ces chemins, il faudrait donc sécuriser l'endroit et le dénaturer en quelque sorte, ce qu'il serait préférable d'éviter.



Carte 12 : La disposition des panneaux de poèmes

Source : Production personnelle à partir de Google Maps

Sans être un spécialiste de l'œuvre de René-Guy Cadou, j'ai tout de même sélectionné quelques poèmes en lien avec la mer ou d'autres thèmes pouvant être utilisés le long du chemin grâce à un recueil contenant tous ses poèmes. Parmi ceux-ci, j'ai noté « *Automne* », « *Dérive* », « *L'air Bleu* », « *Marée Montante* », « *Saisons du Cœur* », « *Terre Natale* », « *Chanson de la Mort Violente* », ou encore « *Hélène ou le règne végétal* », que l'on peut retrouver en annexe. Cette liste bien sûr non exhaustive pourrait être proposée et complétée par un autochtone connaissant mieux le poète...

Le poème intitulé « *Hélène ou le règne végétal* », en hommage à sa femme et relatif à la nature pourrait être placé après le petit escalier en bois décrit précédemment, au niveau du chemin remontant vers la pointe, car il s'agit d'un endroit où on ne voit pas la mer mais plutôt une nature végétale... Il faudrait en revanche le disposer dans une portion du chemin comptant parmi les plus larges afin de laisser libre passage aux marcheurs (Voir photo 30) :

Photo 30 : un emplacement possible pour le poème « *Hélène ou le règne végétal* ».
Source : Photographie personnelle



De même, des poèmes tels que « *Dérive* », « *L'air bleu* », « *Terre Natale* », « *Marée montante* » ou encore « *Saisons du cœur* », relatifs à la mer, au vent ou à la nature idyllique en général pourraient trouver leur place le long du sentier côtier, face à la mer, au niveau du Traict de Merquel par exemple (voir Photos 31 et 32) :



Photos 31 et 32 : deux emplacements possibles pour des poèmes relatifs à la mer.

Source : Photographies personnelles

L'avant-dernière étape pourrait être située au niveau du blockhaus, avec le poème « *Chanson de la Mort Violente* », poème rédigé par René-Guy Cadou à la fin de la Seconde Guerre Mondiale sur le thème de la Liberté pendant cette Guerre... Une pancarte comportant ce poème pourrait prendre place sur le blockhaus, comme les pancartes servant à recenser les oiseaux, mais aussi au pied de ce dernier, face à la mer.

Enfin, « *Automne* », poème racontant les souvenirs d'enfance du poète liés à cette saison et aux classes d'école me semblerait approprié pour parachever le chemin. Ce poème y trouverait particulièrement sa place en indiquant aux randonneurs le chemin de l'ancienne colonie de vacances (la « Maison de Merquel »). En effet, ce bâtiment est composé de nombreuses salles de classe. Nous verrons plus tard l'usage qu'il serait intéressant de faire de ce bâtiment mais parmi les plusieurs fonctions envisageables, il faut retenir celle de « halte de repos » pour les randonneurs, au bout du chemin de la poésie. Ainsi, sur la pancarte correspondante, le poème « *Automne* » pourrait être suivi de quelques phrases présentant la Maison de Merquel et invitant les randonneurs à aller s'y reposer et s'y désaltérer...

Le PADD de la commune énonce que « *L'activité touristique sera confortée par la protection des paysages et sites naturels ainsi que le développement des pistes cyclables et chemins de randonnée sur le territoire de la commune* ». Ce sentier en poésie répond donc à ce principe, en invitant les randonneurs à l'emprunter.

La Mairie a déjà prévu de disposer une quinzaine de « pupitres d'interprétation du patrimoine » sur tout le territoire communal. Ces pancartes sont censées raconter divers faits historiques s'étant passés dans la commune et ses alentours. Elles seront parsemées un-peu partout mais surtout le long des côtes. Leur forme est déjà définie et leur contenu, en cours de rédaction, m'a été montré par Mr Philippe Rohou.

Concernant les pancartes du chemin de poésie, il serait possible d'opter pour la même forme de panneaux, tandis qu'une petite carte légendée pourrait préciser la localisation des 14 panneaux de poèmes afin d'aiguiller les promeneurs. L'intérêt d'opter pour une même forme est de mettre en place l'uniformisation de certains éléments du mobilier urbain à l'échelle communale. Cela crée des « points de repère » pour les habitants de la commune.

3.1.2) La suppression de l'accès aux voitures

Toujours dans l'aspect de la préservation du site, il est possible d'influencer le transit des véhicules sur la pointe. Pour ce faire, il est envisageable de placer une voire deux bornes relevables à certains endroits et de limiter l'accès aux voitures à certains usagers. La carte 13 détaille où placer ces bornes et où garer les voitures (NB : se référer à cette carte pour les explications qui vont suivre) :



Carte 13 : implantation des bornes relevables

Source : Production personnelle à partir de Google Maps

La première borne (en jaune sur la carte) servirait à réaliser une première sélection des usagers de la pointe : les personnes possédant une télécommande permettant de passer seraient les suivantes :

- Les personnes habitant dans la rangée de maisons le long de la plage de Sorlock ou bien dans les autres maisons situées un peu plus au bout de la pointe, vers l'ancienne colonie de vacances.
- Les personnes ayant un bateau amarré à l'une des bouées du mouillage.
- Les personnes travaillant au niveau de l'ancienne colonie de vacances (la « Maison de Merquel »).

Ainsi, les personnes habitant sur la pointe pourront (comme c'est le cas aujourd'hui) se garer devant ou chez eux.

De même, les utilisateurs du mouillage pourront toujours bénéficier du parking d'une quinzaine de places et qui a déjà été aménagé (entouré en jaune sur la carte). Ils auront plus de place grâce à cette borne, puisque d'éventuels véhicules comme ceux des gens souhaitant aller à la plage de Sorlock mais ne faisant pas partie des trois types de personnes citées ci-dessus ne pourront plus accéder en voiture à ce parking. Les utilisateurs du mouillage pourront même se garer le long de l'axe principal de la pointe, qui est souvent saturé l'été à cause du trop grand nombre de touristes désirant se garer le plus proche de la plage de Sorlock.

Enfin, les personnes travaillant à la Maison de Merquel pourront profiter du parking situé juste en face (entouré en violet sur la carte), ce parking n'étant plus utilisé depuis la fermeture de la colonie de vacances...

Les usagers de la plage de Sorlock venant en voiture pourront toujours se garer au niveau du parking dont nous avons parlé précédemment (voir partie 2 : présentation du site, 2.3) Les Aménagements préexistants). La capacité de ce parking et les autres places aux alentours de la plage, sur la rue Centrale et la route de Kercabellec semblent suffisantes pour accueillir ces usagers. En effet, d'après les chiffres que j'ai pu obtenir à la Mairie de Mesquer qui sont ceux de la gendarmerie nationale, le nombre de touristes fréquentant la plage atteint un pic en Juillet et en Août, la valeur maximale ayant été mesurée en Août 2011, autour de 1000 personnes. Pour aller à la plage, les voitures sont plutôt remplies contrairement à des trajets domicile-travail par exemple. En considérant donc 200 places dans le parking, on peut déjà garer 80% des usagers de la plage, sachant que nombre d'entre eux viennent à pied ou à vélo. Il n'y a donc pas besoin de créer d'autres places de parking pour la plage de Sorlock.

Notre première borne n'est pas placée directement à l'intersection des trois axes (Axe principal de la pointe, Route de Kercabellec et Rue Centrale), car on peut observer légèrement en dessous de l'emplacement choisi qu'il existe une petite route utilisable en voiture, provenant justement du parking. Si la borne avait été située avant cette route, elle n'aurait donc plus eu son utilité.

Même si l'été, le nombre de véhicules franchissant cette borne sera relativement conséquent, il devrait largement diminuer et laisser libre place aux vélos et aux piétons. Il est d'ailleurs envisageable d'aménager la chaussée afin de privilégier ces deux derniers moyens de transport, en marquant au sol une voie pour cyclistes le long des rangements en créneau du côté Est de la route par exemple...

Cette première borne pourrait être relevée l'été du 1^{er} Juillet au 31 Août et baissée le reste de l'année car le transit est beaucoup moins bloqué à l'année. De plus, l'usage prévu pour la Maison de Merquel à l'année et que nous allons évoquer plus loin pourrait avoir besoin de bénéficier des places de parking.

La seconde borne (en rouge sur la carte) serait quant-à-elle beaucoup plus sélective : elle empêcherait toutes les voitures d'accéder au bout de la pointe. La télécommande permettant de laisser passer les véhicules ne serait confiée qu'aux pompiers en cas d'incendie et / ou à un éventuel gardien du phare et de la Maison de Merquel. L'idée de cette borne relevable est de ne laisser passer qu'un camion de pompier ou une ambulance en cas d'accident. En effet, la zone que j'ai nommée « Parking du bout de la Pointe » (en rouge sur la carte et qui n'est d'ailleurs pas un parking à l'origine mais un espace public vide) est souvent utilisée par des automobilistes qui s'y garent pour plusieurs raisons, comme (une fois de plus) l'accès à la plage de Sorlock ou le fait d'admirer la vue au bout de la pointe. Malheureusement, ces voitures vont à l'encontre de l'aspect naturel du site et gâchent sa pureté : cette borne permettrait à toutes les personnes arrivant au bout de la pointe – dont les randonneurs du chemin de la poésie – de bénéficier d'un environnement, d'une vue et d'un air plus sains. Contrairement à la première borne, celle-ci devrait, selon moi, être relevée tout au long de l'année afin de préserver le bout de la pointe des voitures.

La suppression du nombre le plus conséquent qui soit de voitures sur la pointe et la priorité donnée aux modes de transport doux comme le vélo ou les piétons font partie des grandes lignes du PADD de la commune, à savoir le « *Développement du réseau piéton, notamment le long du littoral par l'application des servitudes de passage* » (V.2. *Développer les liaisons piétonnes et cyclables*). Ici, on ne retrouverait non pas une servitude de passage mais un blocage des véhicules non désirés.

En outre, il faudrait éventuellement disposer un chemin en platelage allant environ de la borne jusqu'aux bancs situés au bout de la pointe puis revenant vers la borne, voire redescendant vers la digue (voir photo 33). Ce chemin permettrait une fois de plus à la nature de se régénérer tout autour mais permettrait aussi l'accès aux PMR. Dans la mesure où actuellement, le sol du parking de la pointe est revêtu de cailloux, ce chemin trouverait logiquement sa place à cet endroit sans le dénaturer, mais il faudrait tout de même veiller à ce que ce qu'il se fonde bien dans le paysage et n'altère pas la beauté des petits sentiers existants...

Concernant le matériau, on pourrait utiliser le même bois que celui utilisé le long du traict de Merquel (l'acacia), créant ainsi une continuité dans les aménagements de la pointe. Sur la photo 33, on peut voir un éventuel tracé de ce platelage en bois, qui n'est qu'une ébauche pour montrer où le faire passer. La photographie date d'avant les années 70, mais l'angle de cette photo, qui est le plus intéressant parmi les photos à ma disposition prime sur l'actualité des éléments du paysage...



Photo 33 : tracé approximatif du platelage au bout de la pointe

Source : Production personnelle à partir d'une carte postale d'époque fournie par Mr Rohou

3.2) Création d'un pôle multifonctionnel au niveau de l'ancienne colonie de vacances

La Maison de Merquel est un des enjeux principaux de l'aménagement de la presqu'île. Etant située en zone de préemption urbaine, elle est largement susceptible d'être rachetée par la commune dans les prochaines années, pour le prix d'un million et demi d'euros, ce qui est très intéressant au vu de sa superficie et de son emplacement. La maison du gardien, qui est liée à la Maison de Merquel est à vendre pour un million d'euros tandis que le parking situé en face sur une zone non constructible est à vendre pour la modique somme de neuf mille euros. La surface habitable de la Maison de Merquel (la SHON) est de 800 m², ce qui en fait un espace très conséquent. Elle dispose actuellement de 29 chambres et de salles de classes. Que faire de ce bâtiment qui est l'un des plus anciens de la pointe encore debout aujourd'hui et dont les activités ont atteint des milliers de jeunes depuis sa création ? Comment exploiter cette surface et ce grand potentiel ? De par sa taille et son histoire, ce bâtiment doit être mis en valeur au maximum et exploité tout au long de l'année. Pour ce faire, un pôle multifonctionnel semble être une solution envisageable. Les différentes fonctions qu'il pourrait apporter vont être détaillées dans cette partie.

3.2.1) Une « halte » pour les promeneurs

La première fonction envisageable du bâtiment serait une sorte de « halte de repos » pour les promeneurs venus à pied ou à vélo. Comme nous l'avons vu précédemment, la fin du sentier en poésie se fait légèrement après le blockhaus (voir carte 10). Actuellement, le terrain de la Maison de Merquel possède plusieurs accès : une petite porte située à l'Ouest peu après l'escalier en bois mène au jardin (voir photo 34), un portail existe légèrement au Sud-Ouest du bâtiment et une grande porte sur la façade Ouest du bâtiment permet également d'accéder à la Maison de Merquel depuis l'extérieur. Cependant, une dernière entrée existe au Nord de la propriété, au niveau du blockhaus mais est actuellement condamnée par un grillage (voir photos 35 et 36) et pourrait accueillir les promeneurs au sein de la Maison de Merquel.



Photo 34 : l'accès au jardin par derrière, à l'Est
Source : Photographie personnelle



Photos 35 et 36 : l'accès condamné derrière le blockhaus, vu de l'extérieur et de l'intérieur
Source : Photographies personnelles

J'ai réalisé un petit aperçu de ce que pourrait donner un portique d'accueil placé à cet endroit (voir photo 37). Cet accès, qui n'est certes plus utilisé aujourd'hui apparaît intéressant car il est orienté face à la mer et à la digue (voir photo 36), il est l'accès le plus proche de la fin du sentier et mène directement au jardin de la maison de Merquel où l'on pourrait disposer quelques activités que nous verrons ensuite.



Photo 37 : aperçu d'un éventuel portique situé au niveau de l'entrée Nord
Source : Production personnelle grâce aux plans du bâtiment, fournis par Mr Rohou

Ainsi, au bout du chemin pourrait se créer notre halte, véritable point de rencontre pour promeneurs, les invitant à se désaltérer et / ou se reposer. Cette halte pourrait comprendre une sorte de bar, offrant des rafraîchissements aux promeneurs. Pour ne pas faire d'ombre au « P'tit Caboulot », ce bar pourrait être relativement limité en taille et proposer une gamme de produits restreints : il pourrait par exemple se contenter de proposer des rafraîchissements et des sandwiches, ou des produits locaux, bios. Enfin, il pourrait fermer le soir, laissant au « P'tit Caboulot » une grande partie de sa clientèle. Concernant l'emplacement de terrasses pour servir les clients potentiels, deux endroits de la propriété ont retenu mon attention : le premier est l'endroit où sont actuellement disposées quelques tables, le long de la façade Est (voir photo 38). Il correspondrait assez bien au projet car il est mis en évidence dès l'arrivée des clients par le portique que nous venons de voir :



Photo 38 : l'emplacement actuel des tables

Source : Photographie personnelle

Le deuxième endroit ayant retenu mon attention est situé au Sud de la propriété. Une portion du terrain, sous les arbres est laissée libre. Il serait possible d'y imaginer une tour en bois ou une cabane dans les arbres, l'utilisation du bois n'étant pas anodine comme nous l'avons vu précédemment.

Le projet de la « FlederHaus » (Maison Chauve-Souris) à Vienne peut donner des idées intéressantes : cette maison en bois, dont les deux pignons ont été supprimés est entièrement aérée et les citadins, allongés dans des hamacs peuvent profiter de la vue du parc dans lequel elle est située (voir photos 39 et 40). Conçue pour « *s'adonner à des moments de détente du corps et de l'esprit* » (source : « Architecture et Espaces Urbains », de Chris Uffelen, éditions Citadelles et Mazenod), cette idée originale proposée par les architectes des studios Heri&Salli pourrait prendre une forme similaire au sein de notre projet. La photo 41 est un photomontage montrant l'ambiance créée par une telle structure située dans la propriété que nous étudions, avec une belle vue sur le mouillage de Merquel entre autres (voir page suivante).



Photos 39 et 40 : la "FlederHaus" à Vienne, Autriche.

Source : Architecture et Espaces Urbains », de Chris Uffelen, éditions Citadelles et Mazenod





Photo 41 : Photomontage d'une "cabane à hamacs" au niveau de la Maison de Merquel

Source : Production personnelle à partir d'une photographie personnelle et d'une photographie tirée de l'ouvrage « Architecture et Espaces Urbains », de Chris Uffelen, éditions Citadelles et Mazenod.

Un tel projet serait difficilement envisageable à cet endroit, la Loi Littoral empêchant de construire d'importants ouvrages modifiant le paysage. En revanche, on peut imaginer une tour de trois étages ou quatre, dans les arbres.

De ce projet se démarquent donc trois idées principales, que nous pourrions retenir :

- La suppression des pignons laissera un grand panorama aux marcheurs. Même si la tour n'aura pas forcément une toiture triangulaire (le mot pignon est associé à l'aspect triangulaire d'une façade), certaines façades pourront être supprimées et laisser place au panorama.
- La présence d'un grand nombre de hamacs, symbolisant le repos après la marche, « le réconfort après l'effort » permettra aux clients d'être confortablement installés pour déguster un rafraîchissement. De plus, le hamac est une référence historique marine, car les marins dormaient dans des hamacs quand ils étaient en mer, ce qui donne également du sens à cette idée.
- La construction en bois, créera une continuité avec les aménagements préexistants de la pointe.

En revanche, il est envisageable de se démarquer de la « FlederHaus » sur d'autres points. Par exemple, notre tour pourrait également servir d'observatoire à oiseaux, en créant une toiture-terrasse ouverte vers le trait de Merquel au dernier étage de la construction. Comme on peut le voir sur la photo 41, un étage en hauteur bénéficierait d'une vue très intéressante pour cette activité. Contrairement au blockhaus où l'on peut observer les oiseaux des deux côtés de la pointe (la mer d'une part et le bassin d'autre part), cet observatoire ne bénéficierait que d'une vue sur le bassin mais avec une hauteur plus importante que celle du blockhaus, permettant donc de voir plus loin. On peut également imaginer la mise en place de lunettes d'observation.

En outre, si l'on envisage une toiture-terrasse, on pourrait proposer des activités liées à l'observation des étoiles en haut de cette tour. Un club d'observation du ciel a d'ailleurs ouvert ses portes très récemment à Mesquer et pourrait proposer des animations en cet endroit qui est admirablement situé pour cette activité. En effet, le bout de la pointe possède l'avantage de ne pas être trop éclairé la nuit.

3.2.2) Des activités liées aux métiers de la mer et aux traditions marines

Parmi les probables héritiers du lieu figure l'entreprise Skol Ar Mor (« L'école de la Mer », en breton). Implantée depuis 2011 au niveau du port de Kercabellec (voir photos 42 et 43), cette entreprise forme des charpentiers de marine. Elle est surtout axée sur la transmission du savoir et de la culture des charpentiers de marine qui ont eu tendance à se perdre avec l'industrialisation de la plaisance et la réduction des flottes de pêche au cours du XX^{ème} siècle. La pensée de Mike Newmayer, le directeur et fondateur de cette entreprise est de partager avec le plus de monde possible les savoirs et la culture marine locale.



Photos 42 et 43 : Le bâtiment de Skol Ar Mor, à Kercabellec
Source : Photographies personnelles

Le site actuel d'implantation de Skol Ar Mor est suffisant en taille pour construire et réparer des bateaux ainsi que pour former des charpentiers. En revanche, toujours dans une perspective de partage de connaissances, Mike Newmayer aimerait agrandir l'entreprise. Utiliser la Maison de Merquel serait un excellent moyen d'y parvenir. En effet, le site bénéficie d'innombrables avantages le rendant parfaitement compatible avec le projet.

Parmi ces avantages, le nombre de chambres est très intéressant. Les apprentis-charpentiers logent sur la commune tout au long de leur formation, qui dure en moyenne deux ans, mais au vu de la notoriété que commence à acquérir Skol Ar Mor, la plupart d'entre eux viennent d'autres communes voire d'autres départements. Or comme nous l'avons vu dans la première partie, la commune de Mesquer est relativement prisée en termes de logement, si bien que les loyers ne sont pas accessibles à tous. L'idée est de créer une forme de logement social pour les apprentis, avec plusieurs salles de vie et une chambre par locataire.

Les chambres sont relativement petites (inférieures à 10 m²) mais elles pourraient suffire pour un logement de ce type, si des efforts sont fournis au niveau des autres pièces du bâtiment pour créer un cadre de vie convivial, comme un réfectoire ou même des cuisines communes, des salles de jeux et de divertissement, etc... De plus, étant donné qu'il s'agit d'une formation, certaines classes pourraient conserver leur usage didactique.

Parmi les grands principes du PADD de la commune, on note la « *Maîtrise du développement urbain, avec cette volonté d'augmenter la population à l'année, en renforçant autant que possible la mixité des formes de l'habitat et la mixité sociale* », ainsi que le « *Développement harmonieux et équilibré de l'habitat, des équipements collectifs, des activités économiques* ». Cette idée d'appropriation du bâtiment pour en faire un logement à l'année des apprentis répond parfaitement à ces deux besoins énoncés par le PADD.

De plus, rassembler les apprentis-charpentiers dans un espace leur étant réservé, une sorte de « Foyer pour jeunes travailleurs », est un concept qui existe déjà depuis longtemps possédant de nombreux avantages. On peut nommer la cité Mame à Tours, ou tout simplement le Phalanstère de Charles Fourier ainsi que le Familistère de Jean-Baptiste Godin, célèbres utopies urbaines du XIX^{ème} siècle. Parmi les grands avantages de ces utopies que l'on peut faire correspondre ici, on retrouve l'idée que « le beau est accessible à tous ». En effet, le caractère « unique » du site, l'omniprésence d'espaces verts et l'aspect rustique qui est souhaité pour l'intérieur du bâtiment en font un espace de vie qui serait sûrement très agréable. On retrouve également l'idée de la séparation du lieu de vie et du lieu de travail et celle d'une vie en collectivité, créant des liens forts et une meilleure ambiance entre les apprentis. Enfin, les utopies urbaines du XIX^{ème} siècle que nous venons de citer appartiennent au mouvement culturaliste, en continuité avec le passé. Or, un atelier de charpente marine a existé sur la presqu'île pendant 100 ans autour du XIX^{ème} siècle. Utiliser la Maison de Merquel de cette façon revient à restituer une partie de l'histoire de la commune.

Parmi les autres avantages du site, on note la distance entre l'emplacement de Skol Ar Mor et la Maison de Merquel qui est minime, de l'ordre d'un quart d'heure à pied. Dans le PADD, on retrouve l'idée de la « *Recherche de proximité entre les zones d'habitat, les activités et les équipements collectifs permettant une accessibilité aisée aux habitants et aux professionnels, certes en voiture, mais également à pied ou à vélo* », ce qui correspond ici encore à notre projet. Mais en plus d'utiliser le bâtiment comme logement, le souhait de Mike Newmayer serait de créer un véritable pôle d'activités liées à la charpente marine, à la voile traditionnelle et à la découverte du milieu marin en général. Ce rassemblement d'activités pourrait prendre la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Ce type de société, qui correspond à une SA ou à une SARL repose sur des valeurs collectives mais se doit d'être efficace économiquement tout en laissant une large place à la dimension sociale. En revanche, elle est assez complexe à mettre en place...

La maison de Merquel deviendrait donc une sorte d'équipement collectif, rassemblant plusieurs pôles que l'on pourrait regrouper en deux grandes catégories : ce qui est lié à la découverte de la mer et de la nature et ce qui est lié à la charpente marine et à la navigation traditionnelle. L'idée est que tous les membres de l'association apportent un savoir-faire spécifique et proposent des activités tout au long de l'année, sous forme de séminaires, de stages d'une ou plusieurs semaines ou de week-ends.

Parmi les activités liées à la découverte de la nature et du milieu de la mer, on retrouve la tour en bois dont nous avons parlé précédemment, avec les lunettes d'observation du ciel et des oiseaux. En général, ce pôle d'activités concernerait plutôt les enfants ou les familles. La liste suivante (qui est non exhaustive !) énumère d'autres activités envisageables :

- Découverte du littoral
- Découverte des Marais Salants
- Découverte / Mise en pratique des techniques de pêche, de la conchyliculture, de l'ostréiculture, etc...
- Découverte de la faune et de la flore
- Apprentissage de la météorologie marine, de la cartographie marine et astronomique
- Apprentissage des phénomènes des marées
- Apprentissage de chants marins et d'histoires de la mer
- Visite des « souilles » de Kercabellec (Les souilles sont des creux formés de vase dans lesquels s'échouent les bateaux. La Mairie les a réhabilités et données en gestion au mouillage de Kercabellec, qui y expose des bateaux traditionnels en bois comme on peut le voir sur la photo 44.)
- Utilisation du sentier de la poésie, ateliers d'écriture...

En admettant qu'une classe comporte une trentaine d'élèves, une quinzaine de chambres de deux élèves suffirait à accueillir une classe de mer. On peut même prévoir seulement 7 ou 8 chambres de 4 élèves environ, en disposant des lits superposés comme ce fut le cas pour ma propre classe de mer en CM2... Cette estimation laisse donc, sur les 29 chambres, 14 chambres libres en étant pessimiste ou bien une vingtaine en étant optimiste. Ces dernières seraient mises à disposition des ouvriers qui sont actuellement une dizaine environ, ainsi que pour les membres de l'association souhaitant s'y loger.

De plus, la Maison de Merquel n'accueillera pas systématiquement de classe de mer. Les chambres qui ne seront donc pas utilisées ni par les apprentis-charpentiers ni par les membres de l'association pourraient être proposées aux familles venant faire un « stage », un séminaire ou tout simplement une halte dans la Maison de Merquel, ce passage pouvant durer un week-end, une semaine voire plus... Les clients potentiels de ces activités sont réels : le nombre de sites servant aux classes de mer a largement diminué ces dernières années, la réouverture d'une classe de mer ici, accompagnée d'une publicité conséquente serait un succès. Enfin, comme nous l'avons vu, de nombreuses personnes viennent ici le week-end et pendant les vacances, la création d'un tel pôle ici fonctionnerait par conséquent à merveille.

Photo 44 : Les « Souilles » de Kercabellec
Source : Google Images



Le deuxième grand pôle de ce site serait celui de la charpente marine et de la navigation traditionnelle. Ce second pôle, propre à Skol Ar Mor aurait une clientèle plus variée, s'adressant aux familles et à tous les adultes intéressés par le sujet. Concernant le logement, les chambres seraient proposées pour les clients à la manière d'une chambre d'hôte comme nous avons pu le voir précédemment, avec des salles de vie et de restauration. La durée des stages serait globalement plus longue, à cause des activités envisageables de ce pôle que la liste suivante (toujours non exhaustive) résume :

- Initiation à la construction de bateaux en bois, avec toutes les étapes de construction
- Construction de bateaux pour particuliers (stage relativement long à mettre en place mais qui pourrait intéresser certaines populations)
- Réparation de bateaux particuliers (stage à plus court terme)
- Cours de navigation sur bateaux en bois et voiliers traditionnels
- Croisières ou régates avec les bateaux construits par les stagiaires
- Construction de jouets en bois pour enfants ou de maquettes

En termes d'initiation à la construction de bateaux en bois, la future association de la Maison de Merquel pourrait faire appel aux Ateliers de la Gazelle des Sables. Implantés à Mesquer, ces ateliers répliquent un bateau traditionnel local en des centaines d'exemplaires et ces derniers connaissent un franc succès à la vente. Ainsi, on retrouve de nombreuses « Gazelles des Sables » (voir photo 45) sur les plans d'eau Quimiacais, souvent au départ de la plage de Sorlock. Proposer à ces ateliers de créer une filiale au niveau de la pointe de Merquel pourrait se révéler intéressant pour les deux associations : cela permettrait d'accroître la notoriété et le chiffre d'affaires des gazelles des sables et cela permettrait à l'association de Merquel de proposer des stages de construction de bateaux en bois qui seraient moins longs à réaliser que pour des bateaux plus conséquents, donc plus abordables en termes de temps et d'argent.



Photo 45 : une gazelle des sables

Source : Google Images

Concernant certaines activités comme les croisières ou les régates, l'apprentissage de la météorologie, de la lecture de cartes ou des phénomènes des marées, un partenariat serait envisageable avec le club de voile local, possédant une base nautique dans la commune de Piriac, une dans celle de la Turballe et une dernière à Quimiac qui est située à une distance d'un demi mile nautique à la voile de la pointe, soit environ un kilomètre. NPB (Nautisme en Pays Blanc) est ouvert à l'année à Piriac et seulement en été à la Turballe et à Quimiac (voir photo 46). Ce club de voile propose déjà des activités nautiques avec des bateaux traditionnels, comme une goélette qui sert très fréquemment à Piriac.



Photo 46 : une partie de la flotte du club de voile NPB à Quimiac, en juillet
Source : Google Images

Les autres activités proposées au sein de la Maison de Merquel seraient animées par des professionnels locaux intéressés. Ce renouveau d'activités attirerait de nombreux clients sur la pointe. Le but de cette association serait de créer un lieu unique, qui serait le point de rendez-vous indispensable de la région pour ceux qui souhaitent mieux connaître la mer et la navigation traditionnelle, une sorte de centre d'information sur le sujet. Pour ce faire, un réaménagement intérieur du bâtiment apparaît indispensable. La principale idée à prendre en compte pour cet aménagement est d'essayer de recréer un endroit typique, chaleureux et sympathique, « dans son jus », type grande maison de pêcheurs accueillante. Je n'ai pas personnellement réalisé d'esquisse de l'aspect intérieur que pourrait avoir le bâtiment. Ce soin sera réservé à un designer ou à un architecte d'intérieur, qui devra prendre en compte toutes les activités proposées en ce lieu, la clientèle que cela suppose, la répartition et la réaffectation des chambres et des salles de classe, etc...

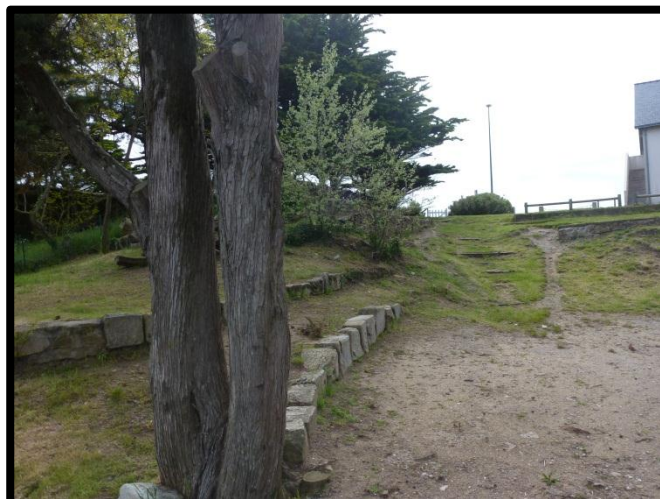
Cet aménagement intérieur participera à mettre les utilisateurs de la Maison de Merquel directement dans l'ambiance rustique des marins et ainsi les inviter à un tourisme participatif.

Concernant l'aménagement extérieur du bâtiment, on pourrait envisager de créer une grande terrasse au niveau de la partie la plus au Sud du terrain (voir Carte 14). Cette partie du terrain est en descente vers le mouillage de Merquel à l'Est (voir photo 47). La terrasse pourrait comporter un escalier descendant qui mènerait donc directement au Mouillage. On peut ainsi imaginer un portail marquant une nouvelle entrée de la propriété à cet endroit. La partie supérieure de la terrasse servirait de support pour les activités, tandis que la partie basse servirait d'accès au mouillage et d'entrepôt du matériel.



Carte 14 : emplacement de la terrasse sur la parcelle
Source : production personnelle à partir de Géoportail

Photo 47 : la topographie de l'espace sur lequel pourrait reposer la terrasse à deux étages
Source : Photographie personnelle



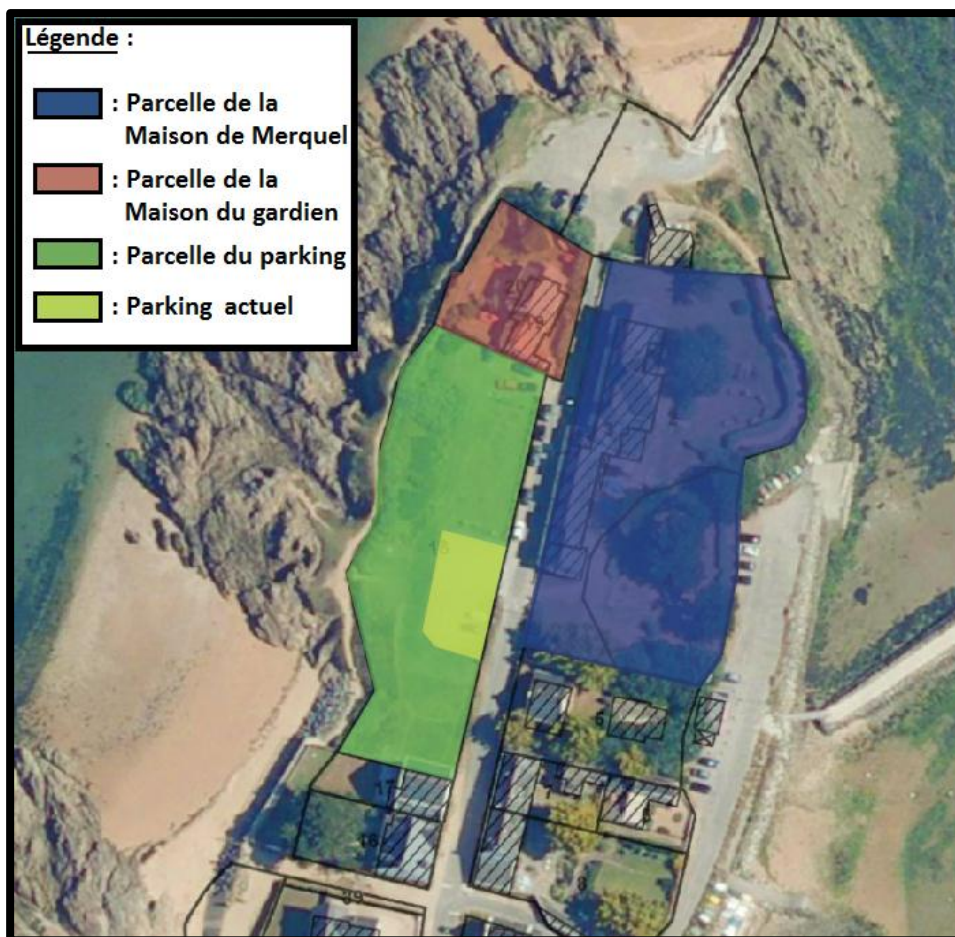
Au port de Kercabellec, un tel ouvrage existe déjà, comptant une terrasse en partie supérieure et un escalier menant aux Souilles. Comme on peut le voir sur la photo 48, l'espace situé sous la terrasse est largement utilisable et prendrait tout son sens dans notre cas, avec l'entrepôt des voiles, des planches et d'autre matériel appartenant à Skol Ar Mor. Toujours dans l'optique de créer une continuité dans les aménagements urbains et des points de repères pour les usagers, il pourrait être intéressant de réaliser cette terrasse avec les mêmes matériaux et la même allure. Concernant la faisabilité, puisqu'il s'agit d'une terrasse (donc une surface non habitable), la réglementation ne fixerait pas la contrainte des 20 % maximum autorisés d'extension du bâti après la mise en application du PLU en 2012. On peut donc voir sur la carte 14 que la surface en rouge représente plus de 20 % de la SHON de la maison.



Photo 48 : la terrasse du port de Kercabellec, qui pourrait inspirer celle de la Maison de Merquel
Source : Photographie personnelle

3.2.3) La Maison du Gardien et le parking

Parmi les autres questions à voir concernant la réaffectation de ce bâtiment se posent celles du parking et de la maison du Gardien situées en face (voir carte 15).



Carte 15 : les parcelles concernées, en zone de préemption
Source : Production personnelle à partir de Géoportail

Le parking n'étant à vendre qu'au prix de 9000 €, il est extrêmement intéressant pour la commune d'user de son droit de préemption pour l'acquérir, au vu de l'usage qu'elle peut en faire. En revanche, la maison du gardien (voir photo 49), qui est légèrement en retrait est à vendre à un million d'euros, ce qui représente 40 % du budget des trois lots à vendre. Si la commune choisit de ne pas l'acheter, de nombreux acquéreurs privés se présenteraient immédiatement tant le site a d'intérêt. Ne voyant pas d'utilisation particulière pour cette maison, hormis son attachement historique à la colonie de vacances, je choisirais plutôt de la laisser à la vente pour un éventuel particulier et de placer l'argent de la commune ailleurs. La maison du gardien restera la maison du gardien pour les usagers de la pointe mais ne fera donc pas partie de la nouvelle Maison de Merquel et des nombreuses activités qu'elle proposera.



Photo 49 : la Maison du gardien et une partie de la parcelle du parking
Source : Photographie personnelle

En revanche, on peut voir sur cette même photo 49 une grande partie enherbée appartenant au parking. La surface de parking demeure relativement faible par rapport à la surface totale de la parcelle (voir carte 15). Toute cette parcelle est considérée comme « non constructible ». Etant donné le besoin de places de stationnement sur la presqu'île, il est possible d'accroître cette surface et donc le nombre de places correspondantes. La capacité de ce parking pourrait devenir très conséquente si l'on multipliait la surface actuelle de stationnement par deux ou trois, ce qui est envisageable. Ces places seraient réservées aux usagers de la Maison de Merquel, ainsi qu'à ceux du mouillage dont le parking est doté d'une capacité d'environ quinze places seulement.

Concernant l'aspect du parking, il serait intéressant de l'embellir en disposant ça-et-là quelques arbres. On pourrait par exemple opter pour des pins maritimes ayant un diamètre au tronc avoisinant les 20 cm au maximum, étant donné que l'on en retrouve énormément le long du littoral. (On peut d'ailleurs en voir un en arrière-plan de la photo 50).

Photo 50 : le parking actuel, doté d'un seul revêtement de sol
Source : Photographie personnelle



Une autre idée intéressante d'aménagement pour ce parking est la disposition de haies le long du sentier côtier. Ces haies doivent avoir une taille suffisante pour que de la mer on ne voit pas les véhicules. Cette idée de « camouflage » des voitures a déjà été appliquée au niveau du parking situé au bout de la presqu'île de Pen Bron, dans la commune de La Turballe. Cet aménagement ne fait pas partie de la conservation des points de vue du site vers l'extérieur mais de la conservation des points de vue de l'extérieur vers le site, qui n'est pas non plus négligeable.

Enfin, en lien avec les activités proposées par Skol Ar Mor, il pourrait être intéressant (si la capacité spatiale du parking est suffisante) d'exposer des bateaux en bois ayant été réalisés à la maison de Merquel, comme ce yacht de course de 11,5 m de long qui est actuellement en construction sur le chantier de Skol Ar Mor :



Photo 51 : Yacht de course en construction chez Skol Ar Mor
Source : Photographie personnelle

Cette idée d'exposition aurait plusieurs impacts bénéfiques : premièrement, la présence de bateaux embellirait le parking et le rendrait plus accueillant. De plus, la question de la mise au sec des bateaux serait réglée. Enfin, la taille des bateaux, comme celui-ci par exemple peut être relativement conséquente, si bien qu'ils seraient visibles de loin, notamment de la mer. Il est possible d'imaginer de remblayer sur une hauteur d'un mètre environ une partie du parking et de choisir de réserver la partie basse de ce dernier aux voitures et la partie haute aux bateaux, cette dernière n'étant pas cachée par la haie...

Une telle visibilité des bateaux depuis l'extérieur du parking et même de la pointe aurait donc un impact bénéfique sur la notoriété de la Maison de Merquel. Au même titre, le fait que cette dernière accueille les marcheurs du chemin de la poésie est un bon moyen de publicité du pôle de charpente marine traditionnelle.

3.3) Les aménagements annexes et la continuité Est-Ouest sur la pointe

Outre les questions du transit des véhicules, du chemin de la poésie et de la réaffectation de l'ancienne colonie de vacances, quelques autres points sont à revoir sur la pointe. Parmi eux, le P'tit Caboulot mérite quelques rectifications, ainsi que les chemins côtiers de la partie Ouest, menant à la plage Sorlock et le long de cette dernière.

3.3.1) La question du « P'tit Caboulot »

Endroit chaleureux et réputé de la commune, le P'tit Caboulot est un bar-restaurant qui propose un service de restauration le midi et le soir pendant les vacances de Pâques et d'été. Sa capacité d'accueil restreinte (une vingtaine de places assises en terrasse et une quinzaine à l'intérieur) ne pose donc pas de problème particulier au niveau du stationnement des voitures, étant donné le nombre de places situées autour. De plus, pour accueillir une population jeune en particulier le soir en tant que bar, un petit parking à vélo existe déjà juste devant (voir Photo 52). Les aménagements concernant le P'tit Caboulot ne seront donc pas liés au stationnement.

Photo 52 : le rangement des vélos en face du P'tit Caboulot
Source : Photographie personnelle



Les aménagements nécessaires concernent plutôt les mises aux normes incendie et PMR, étant donné qu'il s'agit d'un ERP (Etablissement Recevant du Public).

Concernant la mise aux normes pour l'incendie, la faible taille du bâtiment ne suppose que quelques petits changements, tels que la mise à disposition d'une pancarte affichant les consignes de sécurité et d'évacuation, ainsi qu'un plan du bâtiment à l'entrée de ce dernier pour les sapeurs-pompiers.

La partie la plus importante est donc relative à la mise aux normes PMR et à la sécurité. En effet, comme on peut le voir sur la photo 53, l'accès à la plage de Sorlock depuis la terrasse du P'tit Caboulot est relativement dangereux. La petitesse de cet escalier et sa pente relativement importante font qu'il serait impossible (ou tout au moins compliqué) de prévoir une rampe d'accès PMR par ici. De plus, cette rampe serait inutile car juste sur la droite de cette même photo, on peut apercevoir une partie de route descendant vers la plage et permettant de descendre les bateaux (on peut mieux voir cette descente sur la photo 54). L'accès pour les PMR peut donc être privilégié par cet endroit, étant donné que sa pente est aux normes.

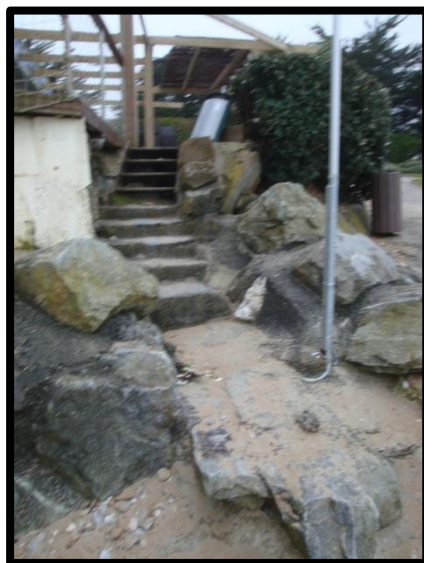


Photo 53 (à gauche) : L'accès à la plage depuis la terrasse
Source : Photographie personnelle

Photo 54 (ci-dessous) : L'accès à la plage par la descente
Source : Photographie personnelle



Pour pallier au problème de sécurité du petit escalier, il est envisageable de le refaire en réalisant des marches uniformes et allant jusqu'au sable, non pas comme l'escalier actuel. L'actuel béton pourra, dans un souci esthétique être remplacé par le même bois que celui utilisé sur la terrasse du P'tit Caboulot. On peut également disposer le long de cet escalier quelques poteaux en bois, liés les uns aux autres par des cordes assez épaisses. Ce type de main courante est assez fréquent dans les alentours, notamment pour descendre sur les plages (on peut en retrouver au niveau des plages du Toul-Ru par exemple). Plus qu'une rambarde similaire à celles du petit escalier au niveau du mouillage de Merquel, j'opterais personnellement pour ce type de main courante par souci esthétique et de simplicité.

Enfin, toujours dans l'aspect sécurité, il apparaît préférable de supprimer certaines roches qui ne font pas partie de la structure, comme celles que l'on voit sur la photo 55. D'un point de vue esthétique, elles n'apportent rien étant donné qu'elles sont liées par du mortier et d'un point de vue sécuritaire, elles peuvent, en cas de chute provoquer la blessure des usagers. Les supprimer ne posera donc pas d'inconvénient majeur.

Photo 55 : Les roches à supprimer au niveau de l'escalier.

Source : Photographie personnelle



Le dernier aménagement envisageable concernant le P'tit Caboulot est celui des toilettes. Comme nous l'avons vu, ces dernières sont plus ou moins insalubres et leur aspect extérieur comme intérieur est peu engageant (voir photos 56, 57 et 58).



Photo 56, 57 et 58 : Les toilettes dépendantes du P'tit Caboulot, vues de l'extérieur et de l'intérieur
Source : Photographies personnelles

La Mairie a déjà commencé une démarche de lutte contre l'insalubrité des toilettes au sein de la commune. Ainsi, on retrouve des toilettes autonettoyantes qui ont été mises en place au niveau de la plage de Lanséria (photo 59) et au niveau de la place centrale de Kercabellec (photos 60 et 61). Pour Lanséria, étant donné qu'il s'agit de toilettes de plage, l'aspect extérieur est celui des petites cabanes que l'on retrouve sur les plages de La Baule, avec des rayures bleues et blanches. De même, pour celles de Kercabellec, la Mairie a opté pour un bâtiment ayant un aspect de petite maison de pêcheur traditionnelle. Le choix de l'aspect extérieur contribue à incruster ces toilettes dans leur environnement, tandis que le choix d'avoir des toilettes autonettoyantes les rend plus propres et donc nettement plus engageantes.



**Photo 59 : Les nouvelles toilettes de la
plage de Lanséria**
Source : Photographie personnelle



Photos 60 et 61 : Les nouvelles toilettes de la place centrale à Kercabellec
Source : Photographies personnelles

Ces toilettes sont imbriquées dans un bâtiment qui doit par conséquent avoir une taille minimale. Comme le bâtiment actuel des toilettes publiques du P'tit Caboulot est trop petit pour y accueillir des toilettes autonettoyantes, il faudrait le raser entièrement pour y construire les nouvelles toilettes. Construit dans les années 70, ce bâtiment n'a que peu d'intérêt architectural, si bien qu'à mon avis, malgré le fait que le PADD prône le « *Renforcement de la protection du patrimoine naturel et la préservation du patrimoine bâti* », cette destruction est envisageable. Le nouveau bâtiment pourrait ressembler aux toilettes publiques de Lanséria, car il s'agit de toilettes situées juste à côté d'une autre plage, celle de Sorlock. Enfin, ces toilettes publiques sont en bois, ce qui correspond donc à la continuité de la pointe à travers ce matériau.

3.3.2) Les chemins côtiers de la partie Ouest de la pointe

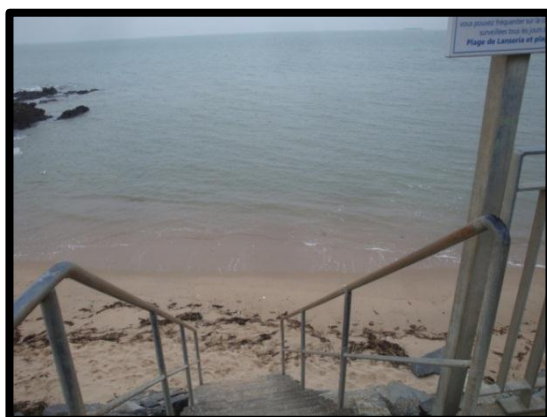
Les derniers aménagements que je formulerais concernent les sentiers piétonniers le long de la côte, du côté Ouest de la pointe. Comme nous l'avons vu, toute cette partie n'a pas été aménagée dernièrement. Nous avons également vu qu'il serait préférable de la laisser la plus naturelle possible. En revanche, quelques aménagements sont envisageables en certains points. Premièrement, au niveau du petit sentier côtier en terre menant à la plage de Sorlock, il est envisageable de remplacer les éléments non naturels actuels, qui pourraient être améliorés esthétiquement : ainsi, je propose de remplacer le petit passage en béton de la photo 62 par un nouveau platelage en bois, qui serait posé directement dessus et rendrait ce passage plus agréable à la vue des usagers.

Photo 62 : petit passage bétonné le long de la côte, côté Ouest
Source : Photographie personnelle



De même, les actuelles rambardes en acier (photos 63 et 64) et les passages bétonnés (photo 64) peuvent être remplacés par des rambardes en acacia, une fois de plus comme le petit escalier au niveau du mouillage dans la partie Est de la pointe et par un nouveau platelage en bois, et ce pour les mêmes raisons esthétiques, ainsi que pour la raison de la continuité Est-Ouest.

Photos 63 (ci-dessous) et 64 (à droite) : Les rambardes en acier actuelles
Source : Photographies personnelles



Enfin, le sentier piétonnier le long de la plage de Sorlock ainsi que la descente bitumineuse (voir photo 65) pourraient être revus. Cette dernière ne possède aucune qualité esthétique mais bien des qualités pratiques : elle constitue l'interface plage / sentier, qu'on pourrait également nommer « interface naturel / bâti ».



Photos 65 : La descente vers la plage en bitume
Source : Photographie personnelle

L'idée pour camoufler cette descente pourrait être tout simplement d'appliquer une résine sablée sur toute la partie en pente. Cette résine aurait la couleur du sable afin de mieux intégrer la descente au paysage : l'intérêt d'une telle résine est qu'elle permet d'avoir une interface qui s'intègre aux deux espaces qu'elle délimite : côté plage, la couleur de la résine la confond avec le sable tandis que du côté du sentier, c'est le matériau lui-même qui permet aux marcheurs de se déplacer dessus.

Il existe cependant un problème découlant de l'utilisation d'une résine sablée : étant sur une plage, donc dans une zone sableuse et face à la mer, l'abrasion sera probablement si importante qu'il faudra réappliquer cette résine tous les ans. Le prix de cette résine serait cependant relativement peu coûteux si bien qu'il demeure intéressant d'en utiliser pour cet usage.

On peut voir sur la partie à gauche de la photo le chemin piétonnier, qui est en partie recouvert de sable. Une fois encore, dans une logique de continuité Est-Ouest de la pointe avec la forte utilisation du bois, je propose la mise en place d'un long platelage en acacia, qui recouvrirait toute la surface du chemin bitumineux le long de la plage de Sorlock, soit sur une longueur d'environ 250 m et sur une largeur allant de la partie pentue jusqu'aux propriétés privées. On peut imaginer un résultat ressemblant quelque-peu à la photo 66, sans cependant le petit muret derrière. Cette photographie, prise à Bénodet dans le Finistère fait partie de celles qui m'ont été fournies par Philippe Rohou et qui ont inspiré les aménagements récents de la partie Est de la pointe (voir photo 67).

Nous aurions ainsi un chemin côtier qui serait beaucoup plus agréable à utiliser que le chemin actuel et qui, de surcroît serait aux normes PMR. De plus, étant déjà bétonné, il n'est pas dérangeant de refaire le chemin dans le sens où si ce dernier était resté au naturel, la question de réaliser un platelage ou non se serait posée...



Photo 66 : Les aménagements le long des plages de Bénodet, Finistère
Source : Photographie fournie par Philippe Rohou



Photo 67 : Les aménagements le long du mouillage de Merquel
Source : Photographie personnelle

La largeur de ce platelage serait relativement conséquente et permettrait l'installation de mobilier urbain. On pourrait par exemple supprimer les bancs actuels et disposer à la place une dizaine de transats tout le long de cette « grande terrasse ». L'intérêt de ces transats est de pouvoir contempler la mer dans une position confortable, sans pour autant devoir s'allonger dans le sable : cet aménagement serait donc adressé aux personnes utilisant cet endroit en automne, en hiver ou au printemps. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce rapport, la population à l'année est vieillissante, on peut supposer que ces transats seraient majoritairement utilisés par des personnes âgées. Ces dernières se déplaçant souvent à deux, en couple ou bien avec un ou une ami(e), on pourrait donc disposer les transats deux par deux côte-à-côte, soit environ cinq groupes de deux transats. Cette disposition créerait une forme de convivialité. Les transats doivent bien évidemment être ancrés au platelage et leur solidité doit être la plus importante possible.

On pourrait d'ailleurs multiplier les usages du mobilier urbain en imaginant des transats permettant d'être allongé confortablement mais offrant également une position assise agréable. Ainsi, on pourrait disposer entre les deux transats une petite table (également solidement arrimée au platelage) comportant un échiquier intégré : la position allongée permettrait donc de s'allonger confortablement tout seul ou à deux en utilisant éventuellement la table à disposition pour y déposer quelque objet, tandis que la position assise permettrait de jouer une partie d'échecs avec un beau panorama autour de soi. La photo 68 montre l'aspect que pourraient avoir ces transats ainsi que leurs échiquiers relatifs.

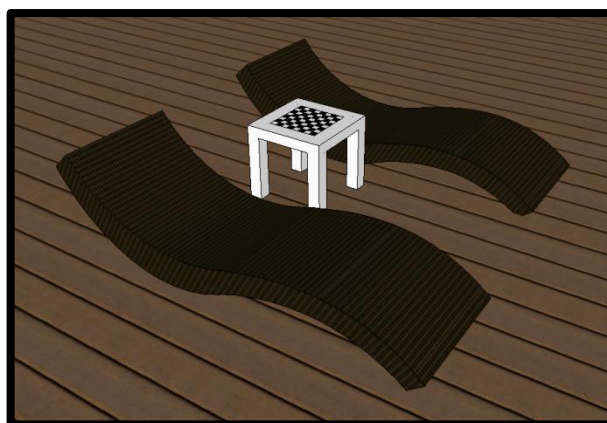


Photo 68 : Un exemple de transats et d'échiquiers
Source : Réalisation personnelle

Le photomontage suivant, très « schématique » et anecdotique affiche une petite vision de ce que pourrait donner une partie d'échec en Février en ces lieux, face à la star internationale russe Gary Kasparov... On a ici un aperçu de ce que pourrait donner un platelage le long de la plage de Sorlock sans le mobilier urbain visible sur la photo 68.



Photo 69 : Photomontage illustrant une partie d'échecs le long de la plage de Sorlock (avec un platelage en bois mais sans le mobilier urbain)

Source : Réalisation personnelle à partir de photographies personnelles et de Google Images

CONCLUSION

Le réaménagement de la pointe de Merquel est une question d'une importance majeure pour la commune en matière d'urbanisme, tant les enjeux qui s'y déroulent sont stratégiques et porteurs pour l'avenir. Ce projet envisage des solutions qui se veulent réfléchies, réalisables mais cependant aussi originales que possible.

Les aménagements à envisager doivent satisfaire les différentes populations : nous nous trouvons dans le cas d'une commune légèrement vieillissante, avec une explosion démographique l'été, une vie plus calme pendant les vacances et les week-ends et une faible activité à l'année. De plus, les usagers de la pointe sont multiples : autochtones, touristes, baigneurs, randonneurs, pêcheurs, marins, consommateurs, chaque portion de la presqu'île a dû être étudiée précisément pour trouver les meilleures solutions et pour satisfaire cette population très hétérogène.

En outre, force est de constater que la Mairie a déjà lancé des politiques d'aménagement (notamment de mise en valeur de son patrimoine), et ce non seulement au sein de cette presqu'île mais aussi tout autour de la commune. Les idées d'aménagement doivent donc aller dans le sens de celles émises par le PADD de la commune.

En connaissance de toutes ces contraintes, j'ai donc opté pour la création d'un sentier en poésie, qui, en leur faisant profiter de la beauté du site, mènera les marcheurs au bout de la pointe. Ce chemin est accompagné de la forte réduction du nombre de voitures favorisant les modes de transport doux. De plus, la commune pourra user de son droit de préemption afin d'acheter l'ancienne colonie de vacances et en faire un centre de transmission du patrimoine lié à la mer et à la charpente marine traditionnelle. Ce pôle multifonctionnel devrait constituer un lieu symbolique d'échanges et de rencontres pour petits et grands, étant donné la grande diversité d'activités qu'il propose et la forte utilisation des atouts du site, comme la tour de hamacs dans les bois permettant de profiter au maximum de la beauté de la pointe. Cependant, la limite de ce projet est la nécessité du retour d'investissement, car si l'ancienne colonie de vacances n'est plus utilisée telle quelle aujourd'hui, c'est bien à cause des coûts qu'elle a engendrés. Si une bonne publicité est effectuée autour du sentier de la poésie et de ce pôle multifonctionnel, les activités pourraient fonctionner et accroître l'intérêt porté sur la pointe par ses nombreux utilisateurs.

Enfin, les quelques aménagements annexes ont été prévus pour être en continuité avec ce qui a déjà été fait auparavant, que ce soit au niveau de la partie Est de la pointe ou même au niveau communal voire régional.

J'ai personnellement pris beaucoup de plaisir à réaliser ce projet tant il était complet, abordant des thèmes que je connaissais et que j'affectionnais. En outre, le fait qu'il me concerne assez directement m'a particulièrement motivé.

BIBLIOGRAPHIE

- LEQUIMENEUR, Gaston – Mesquer, histoire d’une fidélité - Chantonay (France) : F.I. Imprimeries, Septembre 2010 – 520 pages
- VAN UFFELEN, Chris – Architecture et Espaces Urbains – France : Editions Citadelles et Mazenod, 2013 – 271 pages
- CADOU, René-Guy - René Guy Cadou, Poésie la vie entière : œuvres poétiques complètes – Editions Seghers, 2001 – 474 pages
- PADD de la commune de Mesquer
<http://www.propretairesmesquer.fr/urbanisme/padd2.pdf>
- PLU de la commune de Mesquer
<http://www.mesquerquimiac.fr/pdf/urbanisme/4.1-Document%20graphique.pdf>
<http://www.mesquerquimiac.fr/pdf/urbanisme/4.2-Document%20graphique.pdf>
<http://www.mesquerquimiac.fr/pdf/urbanisme/4.3-Document%20graphique.pdf>
<http://www.mesquerquimiac.fr/pdf/urbanisme/4.4-Document%20graphique.pdf>
- Site officiel de la Mairie de Mesquer
<http://www.mesquerquimiac.fr/>
- INSEE.fr
<http://www.insee.fr/fr/>
- Géoportail.fr
<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>
- Skol Ar Mor : Centre International de Transmission des Savoir-Faire Traditionnels Maritimes
<http://www.skolarmor.fr/>



ANNEXES

Poèmes de René-Guy Cadou :

Terre natale

Aujourd'hui ou jamais
Tes paumes voyageuses
Retiendront mon visage
Et je t'appartiendrai

Du plus loin du plus près
Douce marée qui monte
Bouche dure entravée
Par ces corps sans rivets

Je sens ton souffle noir
A deux doigts de ma gorge
Chaque heure tu me pousses
Un peu plus loin en moi

O fleurs tâchées de sang
Terres plantées en hommes
Miracles des chevaux
Palissade des blés

Le matin a levé
Ses écluses de gaze
Décor des passereaux
Sur le fond des vallées

C'est à vous que je vais
Collines-Babylone
Roseraies suspendues
A ces ailes fermées

A vous aussi jardins
Complices de l'enfance
Où veille nuit et jour
Un paisible gardien

Adieu toits bouleversants
Où nichaient nos misères
Étages surpeuplés
De mages et d'enfants

Ville froide étendue
Sur tes débarcadères
Orgues des cheminées
Oublieuses du vent

Enfin c'est bien fini
Mes mains me reconnaissent
Et je porte à mon cœur
Un peu de laine épaisse

Aujourd'hui ou jamais
Chaleur de mes vingt ans.

(René Guy Cadou, « Terre Natale », issu de l'ouvrage « Grand Elan »)

Dérive

Je n'ouvrirai pas la porte d'écume
Qui scelle les creux bariolés de la mer
Ni les dunes bourdonnantes
Le soleil navigue dans les ramures méduse perdue
Une main se tapit dans l'ombre de mon bras
Ma voix frôle des voix têtues
C'est l'écorce de l'eau qui m'emprisonne
Toutes ses clés rouillées qui ferment ma gorge
Tous ses goémons sur le cœur
Pour me sauver
Je retranche mon enfance de ma vie
Mes premiers pas brodés d'herbe
Mes jeux dociles
Je vis avec lenteur.

(René-Guy Cadou, « Dérive », René Guy Cadou, Poésie la vie entière, œuvres poétiques complètes, éditions Seghers, préface de Michel Manoll, édité en France en 2001, 474 pages)



L'air bleu

Tout est en l'air
Il y a des oiseaux qui volent de travers
On ouvre la fenêtre
Un instant
Tu verras ta fenêtre disparaître
Et tes mains suspendues derrière le coteau

Comme c'était dimanche
Il a fait jour plus tôt
Le soleil se dévide
On a mis des bouquets au creux des lampes vides
Et l'ombre est revenue par le dernier bateau

Maintenant je t'écoute
Avec toi
C'est un peu le grand vent sur la route
Et je colle à ta peau
A deux doigts de ton cœur
Il fait chaud.

(René Guy Cadou, « L'air bleu », issu de l'ouvrage « Bruits du cœur » en 1941)

Marée montante

Plus loin que l'œil
Au fond des torrides mémoires
Au fond des ruchers blonds alourdis de butin
La mer change l'allure et les draps du matin

Rien dans les mains
Rien dans les voiles
Pas même au bord du ciel
Un taffetas d'étoiles
Seulement la maison qui ferme le chemin

Je danse sur mon sang
Comme un danseur de corde
J'ai rompu dans mon cœur
Le pain noir des discordes
Et tous les jours passés
C'est encore mon destin.

(René Guy Cadou, « Marée Montante », issu de l'ouvrage « Grand Elan »)

Saisons du Cœur

Je ne sais plus si c'est ma joie
Si c'est ma peine
Si dimanche commence ou finit la semaine
Il est trop tard
On parle de l'amour
Et toujours sans savoir
Les mots s'envolent
Il y a des baisers coulés dans les paroles
Des larmes sur la main
Un grand ciel de printemps au fond du lendemain
Un grand soleil
La nuit mon cœur qui bat trop fort
Et me réveille
Les ailes des oiseaux sur la gorge du vent
Tous ces matins perdus
Ces haines à renaître
Et ceux qui ne voudront jamais me reconnaître.

(René Guy Cadou, « Saisons du Cœur », issu de l'ouvrage « Morte-Saison » en 1940)

Hélène ou le règne végétal

Tu es dans un jardin et tu es sur mes lèvres
Je ne sais quel oiseau t'imitera jamais
Ce soir je te confie mes mains pour que tu dises
A Dieu de s'en servir pour des besognes bleues

Car tu es écoutée de l'ange tes paroles
Ruissent dans le vent comme un bouquet de blé
Et les enfants du ciel revenus de l'école
T'appréhendent avec des mines extasiées

Penche-toi à l'oreille un peu basse du trèfle
Avertis les chevaux que la terre est sauvée
Dis-leur que tout est bon des ciguës et des ronces
Qu'il a suffi de ton amour pour tout changer

Je te vois mon Hélène au milieu des campagnes
Innocentant les crimes roses des vergers
Ouvrant les hauts battants du monde afin que l'homme
Atteigne les comptoirs lumineux du soleil

Quand tu es loin de moi tu es toujours présente
Tu demeures dans l'air comme une odeur de pain
Je t'attendrai cent ans mais déjà tu es mienne
Par toutes ces prairies que tu portes en toi.

(René Guy Cadou, « Hélène ou le règne végétal », issu de l'ouvrage du même nom en 1943)

Chanson de la mort violente

C'était un mort de mort violente
Un mort trouvé dans un fossé
Quelqu'un qu'on n'avait pas osé
Recouvrir aussitôt de cendre
Et que le ciel avait caché

De le voir si jeune et si pâle
Et si calmement endormi
Dans la mort on avait envie
De mourir d'un amour semblable
Pour mieux revivre auprès de lui

Il portait à son côté gauche
Une étoile qui fut son cœur
Et son beau sang qui faisait peur
Avait coulé jusqu'à sa poche
La gonflant comme un autre cœur

Aimé ses mains gardaient la trace
De son amour et de ses fers
Sa pauvre bouche de travers
Souriait encore sous la grimace
Qu'en mourant il avait dû faire

Il sortait d'un pays d'enfance
Couvert de flammes et d'oiseaux
Un pays qui montait si haut
Qu'il l'avait appelé la France
Et le serrait contre sa peau

Ce n'était pas un patriote
Mais un enfant de premier jour
Qui chantait à tue-tête pour
Dominer le bruit sourd des bottes
Qui effarouchait son amour

Il chantait la fenêtre ouverte
Et si loin portait sa chanson
Qu'on l'entendit dans les prisons
Où sur des blancs de salpêtre
Des hommes reposaient leur front

Elle passa dans les campagnes
Suivit la route des laitiers
Devant la porte des chantiers
Elle alluma des feux capables
De réchauffer le monde entier

Lui chantait comme on chante à l'âge
De l'espérance et sans savoir
Que sa chanson devait avoir
Sur tous les hommes de son âge
Le plus merveilleux des pouvoirs

Il voyait au-dessus des villes
Un grand soleil s'éterniser
Et les villages s'embraser
Comme une joue de jeune fille
Au premier regard extasié

Mais par un matin de décembre
Avec des morts sur les trottoirs
On l'emmena au fond du noir
Sans qu'il pût refermer la chambre
Où dormait encore son espoir

S'il vécut alors c'est par crainte
De n'avoir pas assez donné
Son cœur et ses mains sans compter
A tous ces amis dont les plaintes
Le tenaient la nuit éveillé

Il trouva des forces nouvelles
Pour s'enfuir et promit à ceux
Qu'il aimait de songer à eux
Et de leur ramener la Belle
A laquelle ils faisaient doux yeux

Hélas la Belle la très Grande
Celle qu'on nomme la Liberté
Il l'a connue dans un fossé
Et c'est un mort de mort violente
Qui s'achemine dans l'été

(René Guy Cadou, « Chanson de la mort violente », issu de l'ouvrage « Pleine Poitrine » en 1944/1945)

Automne

Odeur des pluies de mon enfance
Derniers soleils de la saison !
A sept ans comme il faisait bon,
Après d'ennuyeuses vacances,
Se retrouver à la maison !

La vieille classe de mon père,
Pleine de guêpes écrasées
Sentait l'encre, le bois la craie
Et ces merveilleuses poussières
Amassées par tout un été

O temps charmant des brumes douces,
Des gibiers, des longs vols d'oiseaux,
Le vent souffle sur le préau,
Mais je tiens entre paume et pouce
Une rouge pomme à couteau.

(René Guy Cadou, « Automne », issu de l'ouvrage « Les amis d'enfance »)

GUILLAUD François-Xavier

Stage de découverte

DA3 – 2013

Réaménagement de la pointe de Merquel

À Quimiac, commune de Mesquer (44)

Résumé :

La pointe de Merquel est un des lieux phares de la commune de Mesquer : abritant le plus gros mouillage et une des deux plages les plus fréquentées de la commune, accueillant de nombreux randonneurs, clients du bar le « P'tit Caboulot » et touristes attirés par la beauté du site, la pointe voit défiler des milliers d'utilisateurs de tous les horizons chaque été.

La question de son réaménagement soulève donc d'autres questions diverses et variées, touchant à la préservation et à la mise en valeur des patrimoines historique et naturel, aux questions de transit et de déplacements ou encore à la continuité des aménagements existants.

Pour mieux mettre en valeur la pointe, on peut bien-sûr proposer des nouvelles formes de bâti, mais également utiliser les nombreux aménagements et bâtiments préexistants : nous nous pencherons entre autres sur les sentiers côtiers, ainsi que sur une ancienne colonie de vacances, comportant 800 m² de surface habitable et un jardin d'une taille non négligeable. Située en zone de préemption urbaine, cette dernière pourrait être rachetée par la commune et accueillir un grand nombre d'utilisateurs à l'année. Une réflexion sera alors menée sur le choix des activités que l'on implantera ici et les utilisateurs que l'on souhaite y faire venir.

Enfin, quelques aménagements annexes sont à prévoir, notamment au niveau de la partie Ouest de la pointe, qui a été négligée ces dernières années par rapport à la partie Est. Ces aménagements devront s'effectuer dans une logique de continuité tout au long de la pointe.

Mots-Clés :

- préservation du patrimoine historique et naturel
- continuité
- déplacements
- pôle d'activités
- charpente marine traditionnelle
- sentier en poésie

COMMUNE : Mesquer

DÉPARTEMENT : Loire-Atlantique (44)

RÉGION : Pays-de-la-Loire